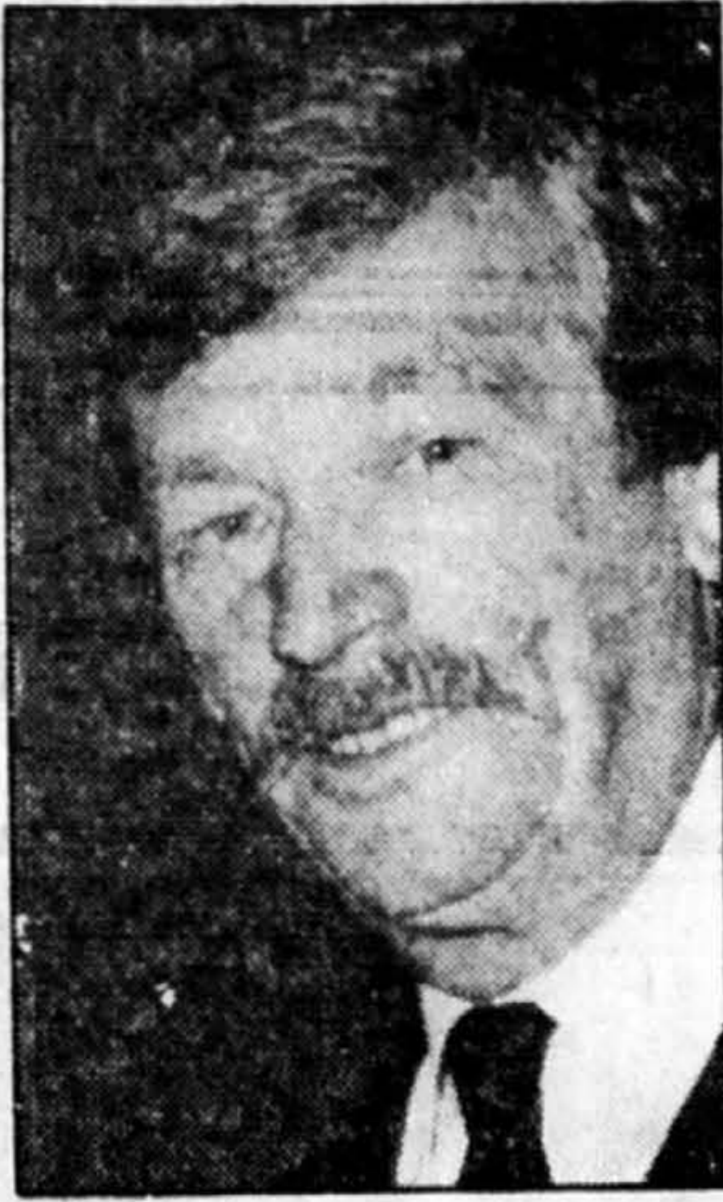


Bytec-Comterm envisage de remplacer l'Axel-20 par un prototype d'Hypérior

« Nous travaillons toujours à améliorer l'Axel-20 mais si jamais il ne passait pas le banc d'essai, nous aurons une solution de rechange toute prête », a déclaré hier M. Laurent Nadeau. Par cette assertion, le président et chef de la direction de Bytec-Comterm laissait entendre pour la première fois que sa firme envisageait la possibilité du rejet définitif de l'Axel-20, à la place duquel elle présenterait un prototype d'Hypérior.



photothèque LA PRESSE

Laurent Nadeau, président et chef de la direction de Bytec-Comterm.

CAROLE THIBAUDEAU

Bytec-Comterm a jusqu'au 30 avril pour présenter au ministère de l'Éducation un prototype de l'Axel-20 conforme aux exigences du ministère et du réseau scolaire. Si elle passe le test de fin avril, le gouvernement signera un contrat pour 9 000 ordinateurs scolaires.

Jusqu'ici, la firme a toujours soutenu qu'elle arriverait à présenter un produit conforme dans les délais requis. Les représentants de Bytec-Comterm se sont toutefois cantonnés depuis un mois dans un mutisme total que M. Nadeau rompait partiellement hier.

Rappelons que le nouveau ministre de l'Éducation M. Yves Bérubé et son collègue des Finances M. Jacques Parizeau affirmèrent le 7 mars dernier que si l'Axel-20 modifié livré fin avril n'était pas encore satisfaisant, il vaudrait mieux prendre tout le temps nécessaire pour choisir le meilleur outil pédagogique possible.

Cette affirmation ouvre de nouveau la porte à plusieurs pos-

sibilités, depuis l'Hypérior de Bytec-Comterm jusqu'au choix d'un autre fournisseur. Perspective devant laquelle le président de Bytec-Comterm affiche une confiance sans faille.

De ce côté, les Systèmes électroniques Matrox, deuxième candidat en lice selon le gouvernement, reviennent à la charge aujourd'hui. Elle présente en conférence de presse son ordinateur individuel PC 1050 qui selon elle, rencontre toutes les spécifications techniques du gouvernement. Matrox propose de le fabriquer et de le faire évoluer au Québec.

Le taux de base des banques devrait augmenter aujourd'hui

Il faut s'y résigner, même si d'un strict point de vue économique c'est illogique: le taux préférentiel, qui est stable à 11 p. cent depuis avril 1983, a de bonnes chances de monter aujourd'hui, alors que la Banque du Canada devrait ajuster de nouveau à la hausse son taux d'escompte. Le taux d'escompte pourrait monter jusqu'à 10,5 p. cent et le taux préférentiel à 11,5 p. cent.

FRANCINE OSBORNE

Le taux préférentiel, c'est-à-dire le « prime rate » que les banques réclament à leurs meilleurs clients, devrait monter d'un demi point, à 11,5 p. cent, à la suite de la chute du dollar canadien, provoquée elle-même par la hausse

des taux d'intérêt aux États-Unis.

Entre-temps, le dollar canadien a monté très légèrement sur les marchés, à l'approche peut-être d'une hausse du « prime ». Il a clôturé à 78,67 cents américains, en hausse de 12 centièmes, ce qui permet aussi de supposer que la Banque du Canada est intervenue massivement sur les marchés pour soutenir notre monnaie.

De son côté, Frank Hraacs, analyste chez McLeod Young Weir, à Toronto, va jusqu'à prévoir une hausse importante du taux d'escompte aujourd'hui. La semaine dernière, le taux de base a gagné 20 centièmes et l'analyste estime que cette semaine, la hausse pourrait aller jusqu'à 25 centi-

mes et le taux monter à 10,45 ou 10,50 p. cent.

L'écart entre le taux d'escompte et le taux préférentiel sera alors réduit à un demi point, ce qui est historiquement très bas. Jean Garon, vice-président de la Banque royale, précise que le différentiel entre le taux d'escompte et le taux préférentiel est habituellement de 1,25 p. cent en moyenne.

M. Garon a refusé d'indiquer si la Banque royale va hausser son propre taux préférentiel aujourd'hui, déclarant que c'est le président de l'institution qui prend une telle décision. Selon lui, toutes les banques sont dans la même situation, car elles se financent auprès du même marché

et les coûts montent de la même façon pour toutes.

Pour Raymond Théorêt, économiste à la Banque nationale, une montée des taux d'intérêt est illogique actuellement, d'abord parce que la reprise économique canadienne n'est pas encore très forte et ensuite parce que les consommateurs et les entreprises n'empruntent pas beaucoup encore. Une hausse du taux préférentiel va donc à l'encontre d'une reprise de la demande des prêts souhaitée par les banques.

En outre, les taux d'intérêt réels, calculés en tenant compte de l'inflation, sont encore très élevés et beaucoup plus hauts, d'ailleurs, qu'en période normale de reprise. Entre 1970 et 1974, le taux préférentiel réel — c'est-à-dire le taux préférentiel moins le taux d'inflation — était négatif à -1 p. cent, tandis qu'entre 1976 et 1980, il était de 1 p. cent. Actuellement, il est de plus de 6 p. cent, ce qui fait dire à M. Théorêt que les investissements des entreprises, essentiels à une reprise économique forte, se feront attendre, car leur taux de profit n'est pas si élevé qu'il puisse compenser de tels taux réels.

Baisse momentanée du dollar

M. Théorêt estime cependant que la baisse du dollar est momentanée, car notre monnaie est actuellement la cible des spéculateurs. En outre, la Banque du Canada possède des réserves importantes, allant jusqu'à \$4 milliards, de sorte qu'elle pourra intervenir pendant un bon moment pour contrer cette poussée spéculative.

Frank Hraacs est d'avis lui aussi que la monnaie canadienne n'est pas aussi faible qu'elle en a l'air, en raison de la spéculation. M. Hraacs et M. Garon estiment qu'à plus long terme, les résultats favorables de la balance commerciale canadienne auront un effet positif sur le dollar canadien. M. Hraacs va jusqu'à prévoir que le dollar retrouvera, d'ici un mois ou deux, son niveau des 80 cents US.

En outre, un alignement des taux d'intérêt canadiens sur les taux américains sera aussi positif pour notre monnaie. M. Hraacs souligne que les taux canadiens n'ont pas besoin d'être tellement plus élevés que les taux américains et que le phénomène auquel nous assistons n'est qu'un rajustement à la suite d'une montée des taux outre-frontière. Selon lui, une montée brutale des taux d'intérêt n'est pas à prévoir.



Alain Dubuc

Jusqu'où devrait chuter notre dollar?

Après des mois de quiétude au royaume des 80 cents, le dollar canadien flirte avec des niveaux plus modestes, celui des 78 cents américains, et l'orgne peut-être vers celui des 77.

Est-ce si grave que cela? Le taux de change de notre devise, par rapport à celle des États-Unis, a connu de pires moments, il y a un an et demi, et personne n'en a vraiment souffert.

Pourtant, la Banque du Canada multiplie les efforts pour enrayer la glissade déclenchée depuis trois semaines, en remontant progressivement son taux d'escompte, ou en écoulant massivement ses réserves sur les marchés des changes. Pourquoi cette agitation?

Tout d'abord, la situation n'a rien d'inquiétant. Les sursauts actuels du dollar sont sans doute temporaires. L'économie canadienne et son commerce extérieur se portent fort bien, ce qui ne justifie pas un changement marqué du taux de change.

Ce n'est pas tant le niveau de notre dollar comme tel qui inquiète les autorités monétaires, mais le processus de la chute: le risque qu'en laissant baisser le dollar, on soit incapable par la suite de stopper la dégringolade. Quand une automobile au « neutre » dévale une côte, elle n'arrête pas en plein milieu; elle roule jusqu'en bas.

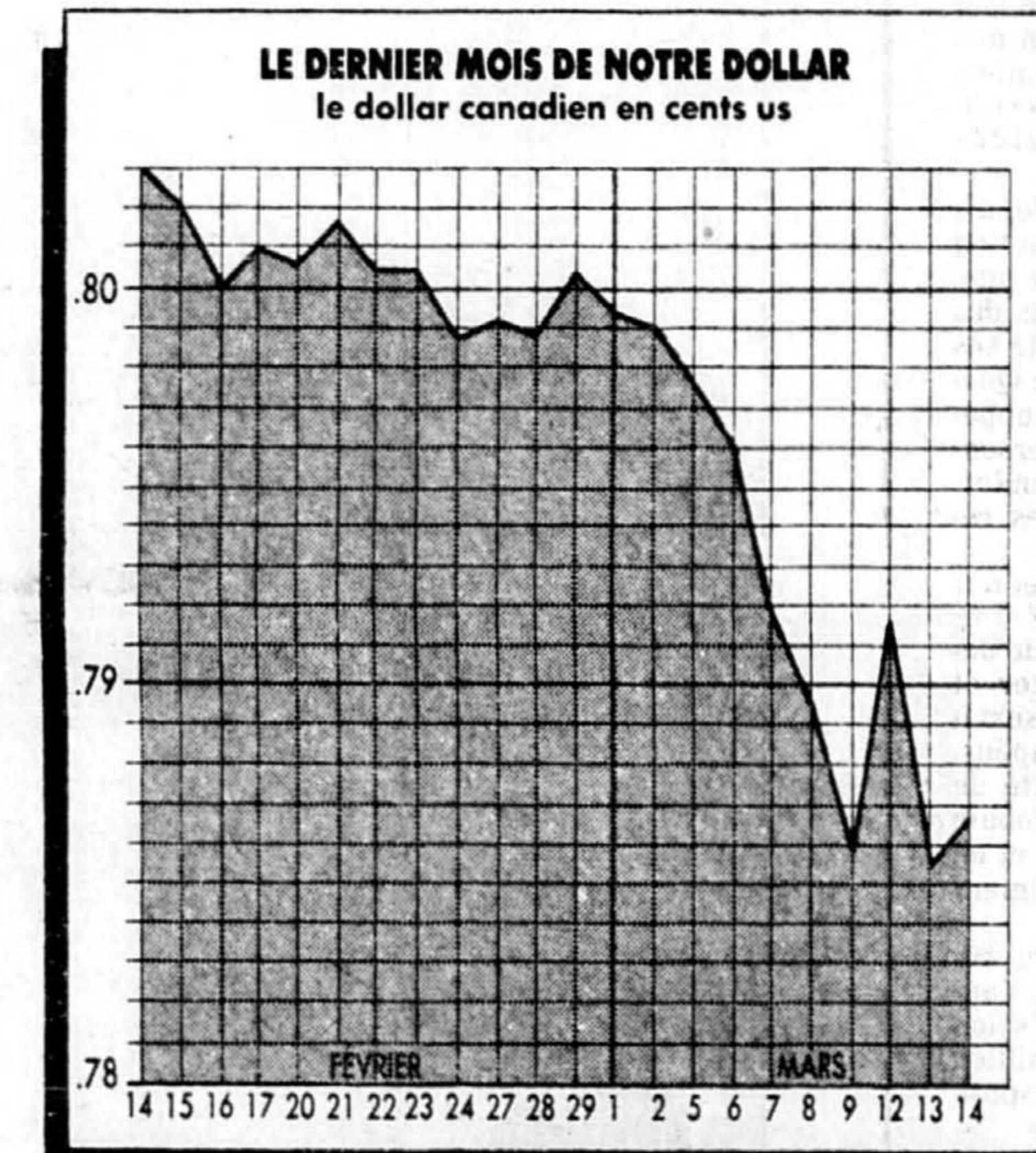
La chute du dernier mois

Sauf pour un court épisode à la fin décembre, le dollar s'est bien comporté tout au cours de 1983 et s'est maintenu, en gros, entre 80 et 81 cents US.

Pardoxalement, cette stabilité était due en partie à la récession économique. Celle-ci, beaucoup plus forte au Canada que chez ses partenaires commerciaux, a poussé les Canadiens à réduire leurs importations de l'étranger, ce qui a amélioré notre balance des paiements et donc le taux de change de notre dollar. Mais depuis, ce surplus temporaire s'étant évaporé, nos taux d'intérêt ne sont pas assez élevés pour retenir les capitaux au Canada et les empêcher de traverser la frontière. Notre dollar est donc fragile.

Il a traversé la barrière des 80 cents US à partir du 24 février dernier, pour briser celle des 79 cents depuis le 8 mars. La Banque du Canada a donc utilisé ses deux principaux moyens d'intervention. Le premier consiste à écarter une partie de ses réserves en monnaies étrangères. Cela revient à utiliser ces devises pour racheter nos dollars sur les marchés des changes; cette demande artificielle en fait remonter le cours.

La seconde façon, c'est la hausse des taux d'intérêt, pour entraver la sortie de capitaux. La semaine dernière, le taux d'escompte de la banque centrale est passé à 10,2 p. cent. On s'attend à ce qu'il augmente encore aujourd'hui, suffisamment pour que cela force les banques



à charte à ajuster leurs différents taux en conséquence. Cela impliquerait que le taux préférentiel des banques passerait de 11 à 11,5 p. cent et que les autres taux, comme celui des prêts personnels à la consommation suivent.

Pourquoi pas 76 ou 77 cents?

Pourquoi s'émouvoir à ce point? La lutte pour soutenir le dollar, pour reprendre les nombreux débats qui ont fait rage à l'été 1982, est coûteuse. Elle nécessite des taux d'intérêt plus élevés, qui ont un effet néfaste sur la reprise économique. Ils peuvent ralentir la consommation de biens durables, ce qui l'on fait d'habitude à crédit, et limitent les investissements parce que le financement est plus coûteux. Cela introduit également un malsain élément d'incertitude. Le jeu en vaut-il la chandelle?

En principe, un dollar plus faible comporte son lot d'avantages et d'inconvénients. L'avantage, c'est que notre dollar valant moins cher pour les étrangers, les produits qu'on leur vendra seront moins coûteux et donc plus attrayants.

Le désavantage, c'est l'inverse symétrique. Comme nos dollars valent moins, ce que l'on achète à l'étranger nous coûte plus cher. Cela introduit un élément d'inflation, non négligeable puisque nous importons le quart de ce que nous consommons. En gros, si le dollar se maintenait toute l'année à 77 cents, l'inflation augmenterait d'un point de pourcentage.

Toutefois, on ne peut pas dire que le Canada souffre des désavantages d'une devise surévaluée dans ses échanges avec les États-Unis, même à 80 ou 81 cents US. Notre problème se

trouve plutôt du côté des marchés européens ou japonais, où le dollar canadien est très fort. Cette force découle de celle du dollar américain, dont notre devise est le satellite. Cela ne se règle pas au Canada, mais quand le dollar américain perd de la valeur sur les marchés des changes.

C'est la stabilité qui compte

Cela étant dit, ces considérations restent abstraites. En mettant dans la balance l'inflation, les exportations et les taux d'intérêt, on peut bien sûr déterminer quel serait le niveau idéal de notre dollar. Mais les choses ne se passent pas comme cela dans la réalité.

Lorsqu'on laisse baisser le cours d'une devise, le principe de la boule de neige s'applique: on ne sait pas vraiment jusqu'où il chutera. La baisse d'une monnaie crée une certaine inquiétude chez les cambistes ou les investisseurs habitués à passer d'une devise à l'autre. Cela se traduit par une perte de confiance dans l'avenir de notre dollar, qui le fait baisser encore plus et qui peut à son tour créer une panique.

Ce cercle vicieux est amplifié par la spéculation, forte ces derniers jours; en général, elle amplifie des mouvements qui autrement seraient modestes. Dans un univers où la spéculation existe, par exemple, les barrières psychologiques, comme celle des 80 cents, ont leur importance.

Ces craintes poussent la Banque du Canada à ne pas laisser le dollar flotter au gré des marchés, mais à civiliser ses mouvements. Pas pour que notre devise se maintienne à un niveau pré-déterminé, mais pour qu'elle reste stable.

EN DÉPENSES D'IMMOBILISATION LA PRESSE investira de \$15 à \$20 millions d'ici à quatre ans

Le président et éditeur de LA PRESSE, M. Roger D. Landry, a annoncé, hier, des dépenses d'immobilisation de l'ordre de \$15 à 20 millions pour les quatre prochaines années.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

« Ces investissements serviront au remplacement de pièces d'équipement qui ne répondent plus aux exigences d'une entreprise moderne et à ajouter là où nous sommes déficients », a précisé l'éditeur du quotidien centenaire devant les membres de la Chambre de commerce de Laval.

Dans une allocution teintée d'humour, M. Landry a souligné que LA PRESSE était plus que jamais en santé et que l'édition dominicale du quotidien de la rue Saint-Jacques avait connu, dimanche, un succès retentissant.

Pour M. Landry ce ne sont pas les projets qui manquent. Tout d'abord, il veut consacrer ses énergies aux champs de la communication, de la diffusion et de l'information. « La communication, souligne-t-il, débordante d'écrit. Elle déborde même le contexte journalistique proprement dit. »

LA PRESSE entend aller, avec une filiale à 100 p. cent, qui s'appelle Scriptel, dans le sens d'une exploration des grandes possibilités qu'offrent les techniques Télédon. L'entreprise vient aussi de mettre sur pied une autre filiale: les productions du Centenaire. Sa seule mission consistera à jouer un rôle de courtier dans la réalisation de films, de séries documentaires et d'émissions d'affaires publiques qu'elle pourra vendre à des postes de télévision.

Dans un autre projet à court terme, M. Landry veut créer une

autre filiale à 100 p. cent qui aura pour nom Postunic. Cette entreprise ouvrera dans le domaine de la poste: les produits annoncés dans le journal pourront être achetés à partir de coupons insérés dans la publication.

« Nous pensons aussi pouvoir investir, d'une façon ou d'une autre, dans l'électronique. Nous n'ambitionnons pas d'exercer quelque monopole que ce soit dans le domaine de l'information ou de la diffusion. D'ailleurs personne, dans le contexte montréalais, ne saurait faire planer un tel danger étant donné tous les journaux, tous les postes de radio et de télévision, tous les magazines dont nous disposons. Mais nous croyons que LA PRESSE, avec ses ressources, particulièrement ses ressources humaines, pourrait apporter une contribution très valable à cet autre secteur de la communication », a aussi déclaré M. Landry.

Conditionnement physique

Dans son exposé, M. Landry a aussi parlé du bien-être des employés de LA PRESSE. C'est ainsi qu'un étage complet d'un édifice appartenant au journal deviendra un véritable centre de conditionnement physique, avec douches et piste de jogging. De plus, toujours dans le but de rendre la vie des employés plus agréable, une terrasse d'environ 1 200 pieds carrés sera aménagée sur le toit de l'édifice de LA PRESSE, où l'on pourra bénéficier des rayons du soleil et prendre son lunch comme si l'on était en pique-nique. La terrasse comportera en effet des bancs et des tables. Les terrains de parking seront réaménagés pour une meilleure utilisation, tant pour ses employés que pour le public.

« LA PRESSE n'a pas encore fini de faire parler d'elle; elle n'est qu'à l'aube de son deuxième centenaire », a conclu M. Landry.

Air Canada: des tarifs réduits

La société aérienne Air Canada a l'intention de réduire les tarifs sur toutes ses lignes intérieures pour les membres de la famille accompagnant un passager payant le plein tarif régulier. Ce programme conçu en fonc-

tion du voyageur d'affaires réduit de moitié les tarifs réguliers des classes économique et de première pour le conjoint ou un enfant à charge âgé de deux à 21 ans.

— Presse canadienne

KAISER À SEPT-ÎLES SNC a seulement « offert » ses services

Le groupe technique SNC a offert ses services à Kaiser Aluminum and Chemical Corp. pour faire une étude sur la construction d'une fonderie d'aluminium près de Sept-Îles.

Jacques Lefebvre, vice-président des relations publiques chez SNC, a précisé hier qu'il n'y avait pas encore de contrat et que sa compagnie n'avait pas été choisie pour faire l'étude.

Le ministre québécois de l'Industrie Rodrigue Biron avait déclaré, le jour précédent, qu'un contrat concernant l'étude avait été rédigé et serait signé cette semaine.

— Presse canadienne

CANADIEN
+ 12/100
\$78,67

Indices

Montréal:	409,35	(+ 2,50)
Toronto:	2411,09	(+ 10,53)
New York:	1166,04	(+ 1,26)
L'or (NY):	394,10	(- 4,40)

500^e ÉMISSION DE TÉLÉSERVICE UN SPÉCIAL ANNIVERSAIRE À LA SALLE DE RÉDACTION DE LA PRESSE

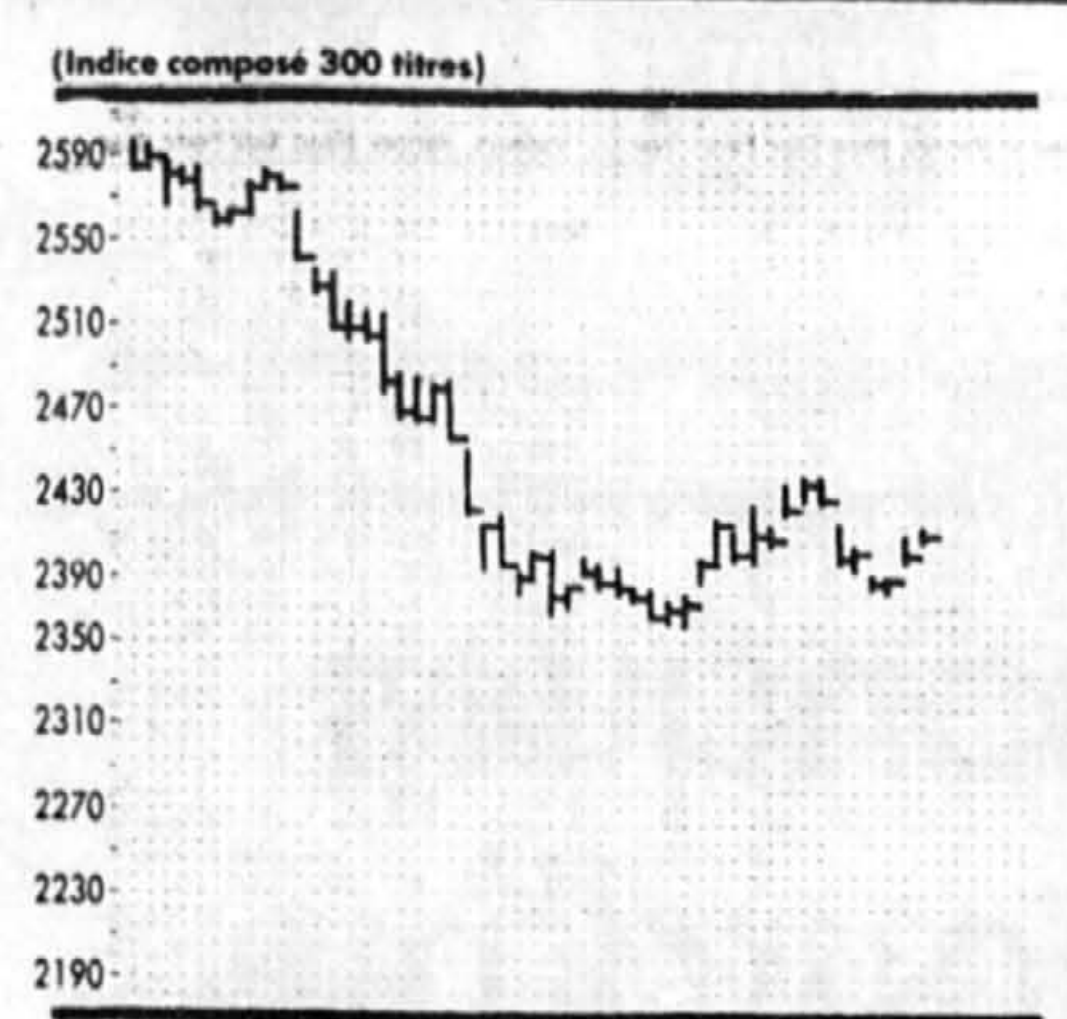
Dans le cadre de son Année du Centenaire et à l'occasion de la 500^e émission de Téléservice, LA PRESSE est heureuse de recevoir l'équipe de Téléservice à la salle de rédaction.

la presse 100 ans

Une émission spéciale à ne pas manquer ce soir à 18 h 30 à l'antenne de Radio-Québec.

L'autre télévision Radio Québec

INDICES À LA BOURSE DE TORONTO



HAUT: 2413,11 Fermeture: 2411,09 Bas: 2406,91

VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 9,626,000

INDICES À LA BOURSE DE TORONTO

300 COMPOSÉ 2411,09 +10,53 SERV. FINANCIERS 1691,62 +3,86 MINES ET MÉTAUX 2311,56 +44,88 PÉTROLES ET GAZ 3407,47 +0,11 INDUSTRIELLES 1706,12 +2,21

VALEURS VENTES HOUT BOS FERM. NET

Table listing various stock values and their changes, including AMCA, Agnico, Alcan, and others.

VALEURS VENTES HOUT BOS FERM. NET

Table listing various stock values and their changes, including Alcan, Agnico, and others.

VALEURS VENTES HOUT BOS FERM. NET

Table listing various stock values and their changes, including Alcan, Agnico, and others.

VALEURS VENTES HOUT BOS FERM. NET

Table listing various stock values and their changes, including Alcan, Agnico, and others.

VALEURS VENTES HOUT BOS FERM. NET

Table listing various stock values and their changes, including Alcan, Agnico, and others.

VALEURS VENTES HOUT BOS FERM. NET

Table listing various stock values and their changes, including Alcan, Agnico, and others.

VALEURS VENTES HOUT BOS FERM. NET

Table listing various stock values and their changes, including Alcan, Agnico, and others.

VALEURS VENTES HOUT BOS FERM. NET

Table listing various stock values and their changes, including Alcan, Agnico, and others.

VALEURS VENTES HOUT BOS FERM. NET

Table listing various stock values and their changes, including Alcan, Agnico, and others.

VALEURS VENTES HOUT BOS FERM. NET

Table listing various stock values and their changes, including Alcan, Agnico, and others.

VALEURS VENTES HOUT BOS FERM. NET

Table listing various stock values and their changes, including Alcan, Agnico, and others.

VALEURS VENTES HOUT BOS FERM. NET

Table listing various stock values and their changes, including Alcan, Agnico, and others.

VALEURS VENTES HOUT BOS FERM. NET

Table listing various stock values and their changes, including Alcan, Agnico, and others.

VALEURS VENTES HOUT BOS FERM. NET

Table listing various stock values and their changes, including Alcan, Agnico, and others.

VALEURS VENTES HOUT BOS FERM. NET

Table listing various stock values and their changes, including Alcan, Agnico, and others.

VALEURS VENTES HOUT BOS FERM. NET

Table listing various stock values and their changes, including Alcan, Agnico, and others.

VALEURS VENTES HOUT BOS FERM. NET

Table listing various stock values and their changes, including Alcan, Agnico, and others.

VALEURS VENTES HOUT BOS FERM. NET

Table listing various stock values and their changes, including Alcan, Agnico, and others.

VALEURS VENTES HOUT BOS FERM. NET

Table listing various stock values and their changes, including Alcan, Agnico, and others.

VALEURS VENTES HOUT BOS FERM. NET

Table listing various stock values and their changes, including Alcan, Agnico, and others.

VALEURS VENTES HOUT BOS FERM. NET

Table listing various stock values and their changes, including Alcan, Agnico, and others.

VALEURS VENTES HOUT BOS FERM. NET

Table listing various stock values and their changes, including Alcan, Agnico, and others.

VALEURS VENTES HOUT BOS FERM. NET

Table listing various stock values and their changes, including Alcan, Agnico, and others.

OPTIONS TRANS-CANADA (non transigées)

Table listing options data for various stocks, including call and put options.

Options Trans-Canada (non transigées)

Table listing options data for various stocks, including call and put options.

Options Trans-Canada (non transigées)

Table listing options data for various stocks, including call and put options.

Options Trans-Canada (non transigées)

Table listing options data for various stocks, including call and put options.

Options Trans-Canada (non transigées)

Table listing options data for various stocks, including call and put options.

Options Trans-Canada (non transigées)

Table listing options data for various stocks, including call and put options.

Options Trans-Canada (non transigées)

Table listing options data for various stocks, including call and put options.

Options Trans-Canada (non transigées)

Table listing options data for various stocks, including call and put options.

Options Trans-Canada (non transigées)

Table listing options data for various stocks, including call and put options.

Options Trans-Canada (non transigées)

Table listing options data for various stocks, including call and put options.

Options Trans-Canada (non transigées)

Table listing options data for various stocks, including call and put options.

Options Trans-Canada (non transigées)

Table listing options data for various stocks, including call and put options.

Options Trans-Canada (non transigées)

Table listing options data for various stocks, including call and put options.

OPTIONS TRANS-CANADA (transigées)

Table listing options data for various stocks, including call and put options.

VOUS COUVREZ BIEN VOTRE MARCHÉ AVEC LES ANNONCES CLASSEES DE 285-7111

MARCHÉ DES OPTIONS

Table of options for various stocks including SP100, AEP, AMF, etc. Columns include stock name, price, and other market data.

Chicago

Table of Chicago market data including various commodity and stock options.

WANTCOVER

Table of Wantcover market data including various commodity and stock options.

Options

Table of Options market data including various commodity and stock options.

Options

Table of Options market data including various commodity and stock options.

Options

Table of Options market data including various commodity and stock options.

Options

Table of Options market data including various commodity and stock options.

OFFRE ET DEMANDE (de Toronto)

Table of Offer and Demand for Toronto, listing various stocks and their prices.

AMÉRICAINNE

Table of American market data including various commodity and stock options.

Options

Table of Options market data including various commodity and stock options.

Options

Table of Options market data including various commodity and stock options.

Options

Table of Options market data including various commodity and stock options.

Options

Table of Options market data including various commodity and stock options.

Options

Table of Options market data including various commodity and stock options.

Options

Table of Options market data including various commodity and stock options.

Options

Table of Options market data including various commodity and stock options.

AMÉRICAINNE

Table of American market data including various commodity and stock options.

Options

Table of Options market data including various commodity and stock options.

Options

Table of Options market data including various commodity and stock options.

Options

Table of Options market data including various commodity and stock options.

Options

Table of Options market data including various commodity and stock options.

Options

Table of Options market data including various commodity and stock options.

Options

Table of Options market data including various commodity and stock options.

Options

Table of Options market data including various commodity and stock options.

LES GRAINS

WINNIPEG (CONTRATS EN TONNES)

MARCHÉ À TERME

Mois	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Mar	360.00	360.00	359.00	359.00	359.70	364.00	364.50	363.70	363.70	364.00
Avr	364.20	363.50	363.50	363.50	363.50	363.50	363.50	363.50	363.50	363.50

VANCOUVER

GRAINE COLZA

Mois	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Mar	422.00	422.00	422.00	422.00	422.00	422.00	422.00	422.00	422.00	422.00
Avr	413.00	413.00	413.00	413.00	413.00	413.00	413.00	413.00	413.00	413.00

FRUITS/LÉGUMES

(PC) — Voici les prix payés au Marché central métropolitain tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec:

Fruits

Pommes: Macintosh, réfrigérées: 12x3 lb ou 9x4, aux détaillants \$13.00, aux grossistes, \$11.38; 8x5, aux détaillants \$13.50, aux grossistes \$11.81, cellpack grosseur 120, aux détaillants \$16.00, aux grossistes \$14.00; cellpack grosseur 140, aux détaillants \$15.00, aux grossistes \$13.13; 4x4 pintes, aux détaillants \$9.00, aux grossistes \$7.87; minots en vrac, aux détaillants \$12.00, aux grossistes \$10.50.

Cortland, réfrigérées: 12x3 lb ou 9x4, aux détaillants \$12.00, aux grossistes, \$10.50; 8x5, aux détaillants \$12.50, aux grossistes \$10.94, cellpack grosseur 120, aux détaillants \$15.00, aux grossistes \$13.13; cellpack grosseur 140, aux détaillants \$13.00, aux grossistes \$11.38; minots en vrac, aux détaillants \$10.00, aux grossistes \$8.75.

Macintosh, à atmosphère contrôlée: 12x3 lb ou 9x4, aux détaillants \$14.00, aux grossistes, \$12.25; 8x5, aux détaillants \$14.50, aux grossistes \$12.69, cellpack grosseur 120, aux détaillants \$17.00, aux grossistes \$14.88; cellpack grosseur 140, aux détaillants \$15.00, aux grossistes \$13.13; 4x4 pintes, aux détaillants \$9.00, aux grossistes \$7.88; minots en vrac, aux détaillants \$12.00, aux grossistes \$10.50.

Cortland, à atmosphère contrôlée: 12x3 lb ou 9x4, aux détaillants \$13.00, aux grossistes, \$11.38; 8x5, aux détaillants \$13.50, aux grossistes \$11.81, cellpack grosseur 120, aux détaillants \$16.00, aux grossistes \$14.00; cellpack grosseur 140, aux détaillants \$15.00, aux grossistes \$13.13; 4x4 pintes, aux détaillants \$9.00, aux grossistes \$7.88; minots en vrac, aux détaillants \$11.00, aux grossistes \$9.63.

Pommes à jus, variétés d'automne, \$0.06 la livre. Régions à plus de 290 km de Montréal: ajoutez \$0.50.

Une allocation de transport de \$0.35 est allouée aux détaillants qui vont chercher les pommes chez le producteur ou l'emballer.

Ces prix sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.

Légumes

Bertraves: \$4.50 à \$5.50 les 12 cellos de 2 lb, moyennes \$3.00 à \$3.50 le sac de 25 lb.

Carottes: \$1.50 à \$1.00 le sac de 24 sachets de 2 lb ou de 10 sachets de 5 lb; \$3.50 à \$4.00 le sac de 25 lb; grosses, \$8.00 à \$8.50 le sac de 50 lb.

Choux de Savoie: \$11.00 la caisse de 12 unités.

Choux rouges: \$18.00 à \$20.00 la caisse de 12 unités.

Choux verts: \$32.00 à \$35.00 la caisse de 50 lb; moyens \$30.00 à \$35.00 le sac de 50 lb; gros \$22.00 à \$25.00 le sac de 50 lb.

Echalotes françaises: \$11.00 à \$12.00 la caisse de 12 sachets de 250 gr; \$11.00 la boîte de 10 lb.

Endives: \$12.00 à \$12.50 la caisse de 8 lb.

Germe de luzerne: \$4.00 à \$4.50 la caisse de 12 sachets de 568 ml.

Navet blancs: \$6.00 à \$6.50 le sac de 25 lb.

Oignons jaunes: gros \$12.00 à \$13.00 le sac de 50 lb, moyens \$11.00 à \$11.50 le sac de 50 lb, \$5.00 à \$6.00 le sac de 25 lb, \$2.50 à \$2.75, \$12.00 à \$13.00 le 24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb; petits \$0.90 à \$1.00 le sac de 10 lb.

Pommes: \$8.50 pour 12 sachets de 2 lb; \$6.50 le 20 lb.

Poireaux: \$4.00 à \$4.50 la boîte de 12 unités.

Pommes de terre: \$9.00 à \$9.50 la caisse de 50 lb, \$5.25 à \$5.50 le sac de 50 lb, \$2.50 à \$2.60 le sac de 20 lb, \$1.40 à \$1.50 le sac de 10 lb; lavées \$6.25 à \$6.50 le 50 lb; grosse, \$6.50 à \$7.00 le sac de 50 lb; rouges, \$7.00 le sac de 50 lb; \$9.00 à \$10.00 la caisse de 50 lb.

Rutabaga: moyens, \$9.00 à \$9.50 le sac de 50 lb; gros, \$4.00 à \$5.00 le sac de 50 lb; \$4.00 à \$4.50 le sac de 25 lb.

Pommes de terre en vente: 70,000 lb.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

NOMINATIONS



Robert Blanchard, Claude Roy, George Savoy

Le recteur de l'Université de Sherbrooke, monsieur Claude Hamel, a le plaisir d'annoncer la nomination de messieurs Robert Blanchard, Claude Roy et George Savoy, de Saint-Jean-sur-Richelieu, à titre de gouverneurs de la Faculté d'administration et de la Fondation de recherche en administration de l'Université de Sherbrooke.

Monsieur Blanchard est président de Robert Blanchard inc. (Canadian Tire). Monsieur Roy est président et directeur général de Familion inc. Monsieur Savoy est président et directeur général des entreprises Dominion BlueLine inc.

MARCHÉ AU COMPTANT:

Avoine: 1 cwt 138.70, 2 cwt 138.70

Ex: 1 fourragère 137.70, 1 fourragère 132.70, 2 fourragères 130.20, 3 fourragères 127.20; mélange 104.00

ORGE (Thunder Boy): 1 cwt 135.80, 2 cwt 135.80, 2 cwt 2 rang 135.80, 2 cwt 4 rang 135.80, 1 fourragère 130.80, 2 fourragères 129.30, 3 fourragères 124.30

SEIGLE: 1 cwt 137.00, 2 cwt 135.00, 3 cwt 107.00, repote 98.00

Lin: 1 cwt 360.00, 2 cwt 358.00, 3 cwt 325.00

GRANDE COLZA: Thunderboy no 1 canadienne 422.00

Vancouver no 1 canadienne 407.00

BLE FOURRAGER: 3 rouge printemps 164.00, fourragère Canadienne 162.00

ORGE ALTA: Calgary 118.65, Edmonton 118.65, Lethbridge 118.65

CHICAGO

Mois	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Mar	3.49%	3.53	3.48	3.53	+0.2%	3.47	3.51	3.44%	3.50%	+0.2%
Avr	3.41	3.44	3.40%	3.43%	+0.2%	3.44%	3.47	3.44	3.47	+0.2%
Mai	3.58%	3.61	3.58%	3.61	+0.2%	3.67	3.69	3.67	3.69	+0.1%

Ventes: 7,569

MAIS

Mois	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Mar	3.44%	3.48	3.44	3.46%	+0.2%	3.44	3.47%	3.43%	3.46%	+0.2%
Avr	3.41%	3.44	3.40%	3.43%	+0.2%	3.44%	3.47	3.44	3.47	+0.2%
Mai	3.58%	3.61	3.58%	3.61	+0.1%	3.67	3.69	3.67	3.69	+0.1%

Ventes: 23,111

AVOINE

Mois	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Mar	1.79%	1.80%	1.78%	1.80%	+0.1%	1.77%	1.78	1.76%	1.78	+0.0%
Avr	1.76%	1.77	1.75%	1.76	+0.0%	1.74%	1.75	1.74%	1.74%	+0.0%
Mai	1.78%	1.79	1.78	1.79	+0.8%	1.78%	1.79	1.78	1.79	+0.8%

Ventes: 347

FEVES-SOYA

Mois	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Mar	7.70	7.77	7.67	7.77	+0.7	7.85	7.92	7.80%	7.90%	+0.6%
Avr	7.52	7.58%	7.88%	7.96	+0.2%	7.84	7.86%	7.79	7.84%	+0.1
Mai	7.48	7.51	7.46%	7.50	+0.2	7.24%	7.26	7.20%	7.22	+0.0%

Ventes: 53,307

MARCHÉ DES VALEURS À TERME

(TRANSACTIONS TORONTO-MONTRÉAL COMBINÉES) par la PRESSE CANADIENNE

Bons du Trésor du Canada, 91 jours: \$1 million, multiples de \$0.005

Mois	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Mar	97.485	97.485	97.485	97.485	97.485	97.485	97.485	97.485	97.485	97.485
Avr	97.380	97.380	97.380	97.380	97.380	97.380	97.380	97.380	97.380	97.380

Obligations du Canada, 18 ans; 9 p.c., quantité de \$100,000; prix sur la base de \$100 (décimales à 1-32e)

Mois	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Mar	71-10	71-04	71-04	71-04	71-04	71-04	71-04	71-04	71-04	71-04
Avr	70-18	70-10	70-10	70-10	70-10	70-10	70-10	70-10	70-10	70-10

Total ventes: merc: 33; mardi 51

Total des ventes: merc: 81; mardi 46

Total contrats en vigueur: mardi 1,062

Total contrats en vigueur: mardi 1,818

Limite de fluctuation quotidienne: \$0.150 plus ou moins le dernier cours de règlement.

Limite de fluctuation quotidienne: 64-32 plus ou moins le dernier cours de règlement.

Des amis... bien placés.

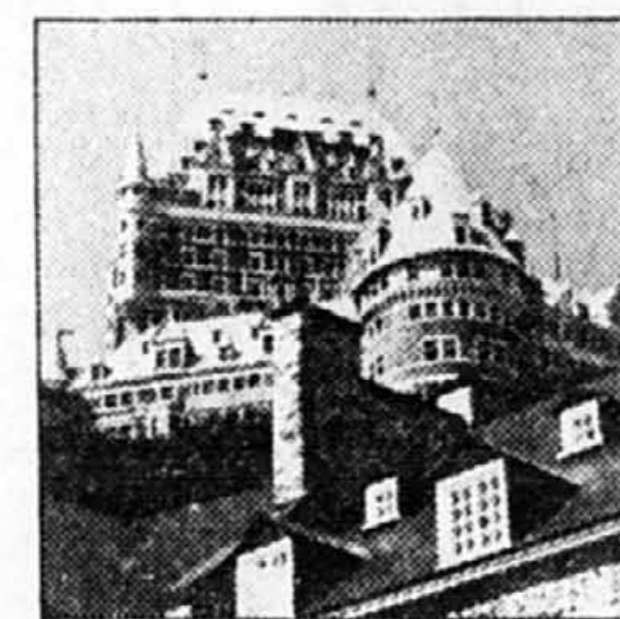


Le Château Frontenac. Tout le charme de Québec à partir de seulement 65 \$ par nuit.

Jusqu'au 30 avril 1984, une jolie chambre fraîchement rénovée est à votre disposition à partir de 65 \$ par nuit, une personne par chambre. Au meilleur hôtel en ville, vous en obtenez plus pour votre argent. Profitez de votre séjour au Château pour savourer les plats raffinés du Chef Maurice Claizola dans l'élégante salle à manger Le Champlain.

Nous saurons vous entourer d'une chaude hospitalité.

Vous aurez l'agréable sensation de vous retrouver entre amis aux Hôtels CP de Banff, Calgary, Edmonton, Halifax, Lake Louise, Mirabel, Montebello, Montréal, Peterborough, Québec, St-Andrews, Thunder Bay, Toronto, Trois-Rivières, Victoria, Francfort, Hambourg, Brème (printemps 1985), Jérusalem et Tibériade.



CP Hôtels 14
Le Château Frontenac
1, rue des Carrières, Québec, Québec G1R 5P5

Reservations: 1-800-268-9411 Québec et Ontario 1-800-268-9420
Ou votre agent de voyages
CP et 14 sont les marques déposées de Canadian Pacific Limitee.

CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI

11 1/4 % 38 mois

INTÉRÊT VERSÉ UNE FOIS L'AN

DÉPÔT MINIMAL \$1000.

Montréal Trust
CHEZ NOUS, VOS INTÉRÊTS SONT BIEN SERVIS

1, place Ville-Marie 861-1681
Centre Fairview 695-5230
Place Versailles 353-8770

Membre de la Régie d'assurance-dépôts du Québec Les durées et les taux peuvent changer sans préavis

Maintenant, votre clé de chambre vous permet de trancher le prix du rôti de boeuf de 25%.

Les hôtels CN font une offre irrésistible aux voyageurs. Si vous êtes enregistré dans un hôtel CN, vous obtenez 25% de réduction sur tout ce que vous commandez dans nos restaurants ou à votre chambre. Vous devez porter l'addition à votre compte. 25%* de réduction sur votre repas complet. Aucun autre groupe d'hôtels n'a encore osé le faire!

Évidemment, les hôtels CN sont des hôtels très avant-gardistes. Vous pouvez profiter de cette offre irrésistible si vous réservez votre chambre dans un des hôtels CN. Appelez votre agent de voyages ou composez 1-800-268-8136. De Montréal appelez au 861-3511. Offre valable du 18 février au 30 avril 1984.

*Cette offre ne s'applique pas aux banquets.

Hôtels CN
On se prépare déjà pour demain.

□ Hôtel Newfoundland, St. John's □ Hôtel Beau Séjour, Moncton □ Le Reine Elizabeth, Montréal □ Château Laurier, Ottawa □ Hôtel Vancouver, Vancouver □ hôtels CN

AUTO À VENDRE

VENDRE n'est pas un problème avec Les ANNONCES CLASSÉES de la presse

285-7111

MONTRÉAL AÉROPORT HILTON INTERNATIONAL

Nous sommes souples. Que vous soyez 5 ou 500, le salon que nous préparons pour vous aura bonne... mine. Et à noter que l'équipement sera du dernier cri.

Nous sommes aisément accessibles. À quelques minutes de l'aérogare de Dorval par notre service de navette gracieusement offert. Et à 20 minutes de Montréal en voiture. Stationnement gratuit.

Une touche personnelle. Un coordonnateur spécialisé vous sera personnellement assigné afin d'assurer le succès de votre réunion.

Une cuisine impeccable. Classique et succulente. Une expérience agréable, toujours renouvelée: banquets, déjeuners et dîners. Un souvenir... ineffaçable!

Pour réserver, communiquez avec le service commercial de l'hôtel au (514) 631-2411.



OÙ TOUT LE MONDE EST CHEZ SOI

Nos outils de financement... des ailes pour votre prospérité!

La plus importante banque au Québec* et la plus impliquée dans l'entreprise québécoise multiplie les outils-prospérité.

Voici quelques-uns de nos moyens de financement. Ils sont adaptés aux besoins de votre entreprise et à son développement.

Prêts à terme à taux fixe ou variable: Pour l'acquisition ou le refinancement d'éléments d'actif à moyen ou long terme.

Crédit d'exploitation: Marge de crédit pour votre fonds de roulement.

Crédit-bail: Pour vous procurer de l'équipement industriel, informatique, médical ou autre sur une base de location.

Financement des exportations: Crédit vendeur ou acheteur pour vos transactions internationales.

Financement en gros: Pour permettre l'acquisition d'inventaires de biens destinés à la vente.

Financement de location: Pour financer l'achat de véhicules ou d'équipements spécialisés destinés à la location. Venez en discuter à la Banque Nationale. Un personnel qualifié et désireux de collaborer à votre prospérité vous attend.

Nous sommes la banque d'affaires qu'il vous faut avec les outils de financement qui vous conviennent. Faites-en votre force.

Donnez-vous un partenaire prospérité fort!

*En nombre de clients et de succursales (Source: Association des Banquiers Canadiens)

PROSPÉRITÉ

VOTRE FORCE BANQUE NATIONALE

PROJET DE LOI 48

Une pétition de 645 noms pour signifier l'inquiétude des pêcheurs

QUEBEC — Des pêcheurs de Gaspésie, de la Côte Nord et des Îles-de-la-Madeleine sont inquiets des effets que pourra avoir la loi 48 «sur les pêcheries et l'aquaculture commerciale», qui vise à préserver la suprématie du Québec dans le domaine des pêches et que le gouvernement Lévesque s'approprie à faire adopter. Vraisemblablement dans le courant de la semaine prochaine.

gnifier par là qu'ils sont pour ou contre la loi 48, mais tout simplement qu'ils sont inquiets. Ils ont peur que l'adoption de cette loi soit le signal de départ d'une autre querelle fédérale-provinciale qui se ferait sur leur dos, ils ont peur que ça augmente leur fardeau fiscal, ils ont peur, en somme, que l'intervention de deux paliers de gouvernement ne vienne leur compliquer encore plus la vie que maintenant», a expliqué, hier, leur porte-parole Rodrigue Joncas, avocat de Gaspé, bien connu là-bas pour ses sympathies libérales.

Pour le ministre Jean Garon, la démarche de cette petite poignée de pêcheurs, pilotés par leur avocat, ne reflète pas le sentiment général des quelque 11 000 pêcheurs et aide-pêcheurs. Cette inquiétude, a fait va-

loir, hier, le ministre de l'Agriculture, de l'alimentation et des pêcheries, ne reflète pas le sentiment général du milieu; elle serait, en fait, selon lui, le simple résultat d'une agitation d'organismes libéraux dans le milieu des pêcheurs. Alors que les «vrais» représentants du milieu, eux, seraient d'accord avec sa loi.

«Encore hier, observait le ministre, je parlais avec le président de l'Association des pêcheurs hauturiens qui me disait qu'ils ont fait une déclaration publique pour dire qu'ils appuient la loi 48. J'ai également reçu des télégrammes de municipalités et d'associations, représentatives du milieu celles-là, qui appuient le projet de loi 48.»

Quant au manque d'information dont se plaignent les

pêcheurs, le ministre Garon promet de remédier à la situation aussitôt que la loi sera adoptée. «Aussitôt après l'adoption de la loi 48, nous prendrons l'avion pour aller consulter les gens sur les projets de règlements.»

MARCHÉ DES OPTIONS SUR DEVISES

Table with columns: Série, Int. en, Val., Cours, Demande, For. en, Cours, Offre, Demande, For. en. Includes sections for SWISS FRANC, GERMAN MARK, JAPANESE YEN, BRITISH POUND, and CANADIAN DOLLAR.

Total volume: 294 Untraded (Closing Quotations)

MARCHÉ DES OPTIONS SUR DEVISES

Table with columns: Série, Int. en, Val., Cours, Demande, For. en. Includes sections for BRITISH POUND and CANADIAN DOLLAR.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

NOMINATIONS



Le recteur de l'Université de Sherbrooke, monsieur Claude Hamel, a le plaisir d'annoncer la nomination de messieurs Robert Hémond et Maurice Myrand, de Montréal, et André L'Espérance, de Sherbrooke, à titre de gouverneurs de la Faculté d'administration et de la Fondation de recherche en administration de l'Université de Sherbrooke.

Monsieur Hémond est premier vice-président et directeur général, pour le Québec, de la Banque continentale du Canada. Monsieur Myrand, vice-président exécutif et chef des opérations du Trust général du Canada, est également président et chef des opérations du Sherbrooke Trust. Monsieur L'Espérance est président et directeur général des Industries F.P. Inc.

PIERRE VINCENT

de notre bureau de Québec. 645 pêcheurs ont signé une pétition à cet effet, et quatre ou cinq d'entre eux sont venus la déposer à Québec, hier, au cours d'une conférence de presse dans l'enceinte de l'Assemblée nationale.

Comprenons-nous bien: les pétitionnaires ne veulent pas si-

MARCHÉ DES OPTIONS SUR DEVISES

Table with columns: Série, Int. en, Val., Cours, Demande, For. en. Includes sections for BRITISH POUND and CANADIAN DOLLAR.

MARCHÉ DES OPTIONS SUR DEVISES

TransCanada Pipelines Limited

AVIS DE DATE D'INSCRIPTION

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES. L'assemblée annuelle des actionnaires de TransCanada Pipelines Limited aura lieu le mercredi 2 mai 1984 à 10 heures du matin, heure de Toronto, dans la salle Concert Hall de l'hôtel Royal York, à Toronto, Ontario.

AVIS DE NOMINATION

Me Yvan G. Paradis, A.I.A.C., B. COMM., L.L.L. M. Conrad LeBlanc, Président et chef de la direction du Groupe Desjardins, Assurances générales a le plaisir d'annoncer la nomination de Me Yvan G. Paradis au poste de Vice-Président Exploitation à la Division Ouest à Montréal.

AVIS DE NOMINATION

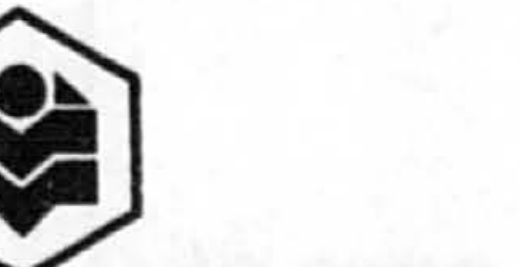


Me Yvan G. Paradis, A.I.A.C., B. COMM., L.L.L.

M. Conrad LeBlanc, Président et chef de la direction du Groupe Desjardins, Assurances générales a le plaisir d'annoncer la nomination de Me Yvan G. Paradis au poste de Vice-Président Exploitation à la Division Ouest à Montréal.

Me Paradis occupait antérieurement le poste de Directeur du Service des Sinistres à la Division Ouest, et compte plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'assurance de dommages.

Le Groupe Desjardins, Assurances générales, une des plus importantes compagnies d'assurances générales au Québec, offre une gamme complète de produits en assurance de dommages pour les particuliers et les entreprises.



LE GROUPE DESJARDINS ASSURANCES GÉNÉRALES

Le rôle de la femme C.A. dans la vie économique: une préoccupation majeure pour l'Ordre des comptables agréés du Québec

Soucieux d'encourager les femmes C.A. à s'intégrer davantage aux activités de la profession et à occuper une place plus grande dans le secteur des affaires, l'Ordre des comptables agréés du Québec a créé récemment un Comité sur le rôle de la femme C.A. dans la vie économique.

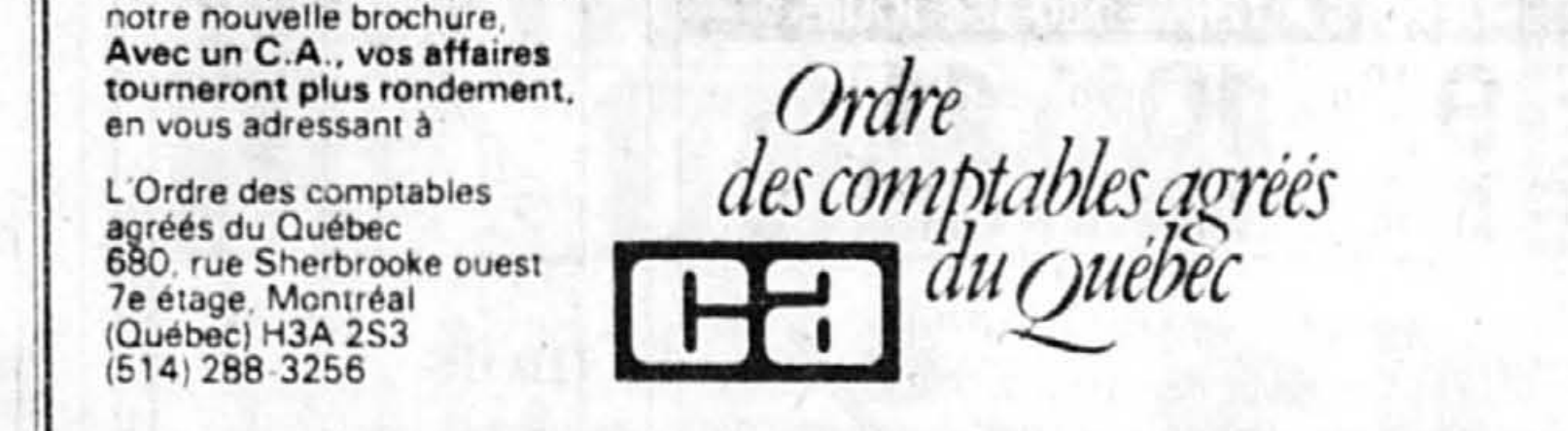
Présidé par Mme Louise Martel, M. Sc., C.A., ce comité a pour mandat de faire le point sur la situation des femmes dans la profession de comptable agréé, de promouvoir les intérêts professionnels des femmes C.A. et, surtout, de sensibiliser l'opinion publique à leur rôle dans la vie économique.

La création de ce nouveau comité de l'Ordre des comptables agréés du Québec fait suite à la constatation que les femmes C.A. correspondent bien à l'image de la nouvelle jeune professionnelle: elles ont une vision très positive de leur profession, mais étant donné leur jeune âge (les deux tiers d'entre elles ont moins de 30 ans), elles s'impliquent peu dans les activités de la profession et dans le monde des affaires.

Outre son étude de la situation actuelle des femmes C.A., le nouveau comité s'occupera notamment de diffuser des publications d'intérêt particulier et d'organiser des colloques, déjeuners-causeries et ateliers destinés à susciter chez les femmes C.A. une plus grande implication dans leur profession et dans l'ensemble de la vie économique.

Le Comité sur le rôle de la femme C.A. dans la vie économique est composé des personnes suivantes:

- Mireille Barrière-Dion, C.A.
Raymond Blais, F.C.A.
Yves Gauthier, C.A.
Choula Ammar-Hadid, C.A.
Francine Harel-Giasson, M.B.A., Ph. D.
Marla Kott, C.A.
Denise Lanthier, M.B.A., C.A.
Sylvie Poirier, C.A.
Nicole Sauvé, C.A.



N'hésitez pas à vous procurer notre nouvelle brochure, Avec un C.A., vos affaires tourneront plus rondement, en vous adressant à: L'Ordre des comptables agréés du Québec, 680, rue Sherbrooke ouest, 7e étage, Montréal (Québec) H3A 2S3 (514) 288-3256

LE GROUPE TRADERS LIMITÉE DÉBENTURES À 14% AVEC ÉCHÉANCE LE 15 AVRIL 1991

AVIS DE RACHAT PARTIEL EN VERTU DES CLAUSES DU FONDS D'AMORTISSEMENT

AUX DÉTENTEURS des débentures à 14% (anciennement à 10 3/4%) dont la liste apparaît ci-dessous, avec échéance le 15 avril 1991 de Traders Group Limited, émises en vertu d'un acte en date du 1er juin 1976, ledit acte étant complémentaire à l'acte de débenture en date du 1er avril 1949, entre Traders Group Limited, anciennement Traders Finance Corporation Limited et La Société Canada Trust en tant que fiduciaire.

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES que, conformément auxdits acte et acte de fiduciaire, les débentures à 14% (anciennement à 10 3/4%), arrivant à échéance le 15 avril 1991, ont été tirées par lot pour rachat (en entier ou en partie) pour les fins du fonds d'amortissement, et seront rachetées le 15e jour d'avril 1984 (ci-après appelé "date de rachat").

Table with columns: Débentures à coupons par dénominations de 1 000 \$, M1391, M3278, M7076, M12713, M2138, M3534, M8231, M12744, M3191, M3553, M11838, M3193, M5997, M12318

Table with columns: Débentures entièrement enregistrées par dénominations de 1 000 \$, FR864, FR708

Table with columns: Débentures entièrement enregistrées par dénominations autres que 1 000 \$, FR30, FR44, FR45, FR46, FR47, FR48, FR49, FR125, FR225, FR284, FR288, FR324, FR352, FR355, FR408, FR423, FR430, FR441, FR494

Le prix de rachat de chacune des débentures (ou du montant proportionnel de telles débentures à racheter), ainsi tirées, étant de cent pour cent (100%) du montant principal desdites débentures ou de tel montant proportionnel, avec intérêt sur tel montant principal accumulé et non payé à la date de rachat, sera payé sur présentation et remise des débentures (accompagnées, dans le cas des débentures avec coupons, de tous les coupons non payés appartenant à celles-ci) à n'importe quelle succursale au Canada de la Banque de Montréal.

Les débentures avec coupons soumises pour rachat devraient avoir tous leurs coupons non parvenus à échéance (à savoir le coupon n° F17 arrivant à échéance le 15 octobre 1984 et subséquemment) encore attachés auxdites débentures. Le coupon n° F16 arrivant à échéance le 15 avril 1984 devra être détaché de la débenture et être présenté pour paiement de la manière habituelle.

Les détenteurs de débentures entièrement enregistrées recevront le paiement de l'intérêt dû le 15 avril 1984 sur présentation et remise des débentures à n'importe quelle succursale au Canada de la Banque de Montréal.

ET AVIS EST EN OUTRE DONNÉ que, à compter de cette date de rachat, tout l'intérêt sur les débentures à être rachetées (dans l'ensemble ou en partie comme prévu ci-dessus) cessera et les coupons pour l'intérêt dû après le 15 avril 1984 sur lesdites débentures seront nuls.

DATÉ À TORONTO ce 15e jour de mars 1984 LE GROUPE TRADERS LIMITÉE par La Société Canada Trust Fiduciaire

LES OFFRES D'AFFAIRES

705 HYPOTHÈQUES: ACCEPTATION en 7 jours, 1ère et 2e Hypothèques. 710 OCCASIONS D'AFFAIRES: MANUFACTURIER de maison et bâtiment recherche concessionnaire. 712 ASSOCIÉS DEMANDES: ASSOCIE pour ouvrir un bar, un peu de capital. 725 TENUE DE LIVRES DÉCLARATIONS D'IMPÔT: EX TRAVAILLANT ministre revenu impôt-comptable, grand frère, vendeur, etc.

705 HYPOTHÈQUES: ACCEPTATION en 7 jours, 1ère et 2e Hypothèques. 710 OCCASIONS D'AFFAIRES: MANUFACTURIER de maison et bâtiment recherche concessionnaire. 712 ASSOCIÉS DEMANDES: ASSOCIE pour ouvrir un bar, un peu de capital. 725 TENUE DE LIVRES DÉCLARATIONS D'IMPÔT: EX TRAVAILLANT ministre revenu impôt-comptable, grand frère, vendeur, etc.

705 HYPOTHÈQUES: ACCEPTATION en 7 jours, 1ère et 2e Hypothèques. 710 OCCASIONS D'AFFAIRES: MANUFACTURIER de maison et bâtiment recherche concessionnaire. 712 ASSOCIÉS DEMANDES: ASSOCIE pour ouvrir un bar, un peu de capital. 725 TENUE DE LIVRES DÉCLARATIONS D'IMPÔT: EX TRAVAILLANT ministre revenu impôt-comptable, grand frère, vendeur, etc.

CEFAS Centre de perfectionnement. Rencontrez des experts-conseil en avantages sociaux. GESTION ET ADMINISTRATION DES AVANTAGES SOCIAUX. 11, 12 et 13 avril 1984 09:00 à 17:00. Identifiez les composantes du champ de la rémunération globale. Obtenez une connaissance pratique et utile du fonctionnement et de la gestion des avantages sociaux.

SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS NOMINATION



V.E. DOUGHNEY

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) a le plaisir d'annoncer l'élection de M. V.E. Doughney au poste de vice-président de son conseil d'administration.

M. Doughney a été nommé au Conseil d'administration de la SEE en octobre 1979 et il est président du Comité de vérification depuis avril 1981.

Il a obtenu son baccalauréat en administration des affaires à l'Université du Nouveau-Brunswick, en 1961, et une maîtrise en administration des affaires (MBA) à l'Université Western Ontario, en 1966. Il est comptable agréé depuis 1964.

M. Doughney est président de la First City Trust Company à Vancouver. Il a été président et administrateur de United Trust Company, Great Northern Financial Corp. et Roxy Petroleum Ltd.

La SEE est une société de la Couronne qui fournit des services financiers aux exportateurs canadiens et aux acheteurs étrangers pour faciliter et accroître le commerce d'exportation.

MARCHÉS BOURSIERS
La tendance reste à la hausse sur les différents marchés

Le marché a évolué irrégulièrement hier à Wall Street, marquant une pause après la forte progression des deux précédentes séances. L'indice des industrielles a fluctué dans les deux sens tout au long de la séance et s'est établi à 1166.04 en hausse de 1,26 point. Quelque 77 millions d'actions ont changé de mains. Le nombre des baisses a dépassé celui des hausses: 797 contre 707. 449 titres ont été inchangés.

Selon les courtiers, les milieux boursiers craignent que les dégagements des institutions financières, désirant alléger leurs investissements en Bourse à l'approche de la présentation de leurs bilans du premier trimestre, ne pèsent sur le marché jusqu'à la fin du mois. Les déclinés ont été contenus, ont-ils ajouté, par la poursuite des achats influencés par des considérations techniques. Reynolds Metals a gagné 1/4 à 35 1/2. Texas Instruments a progressé de 1/4 à 131 1/2. Republic Steel a monté de 1/4 à 23 1/2. Air Products a cédé 1/4 à 40 1/2. Quaker Oats a chuté de 1/4 à 59 1/2. Standard Oil Indiana a perdu 1/4 à 51 1/2.

Parmi les actions canadiennes, Alcan a gagné 1/4 à \$34 1/2, Canadian Pacific 1/4 à \$34 1/2 et Inco 1/4 à \$14. Genstar a perdu 3/4 à \$19 1/2, Campbell Red Lake 1/4 à \$29 1/2 et Dome Mines 1/4 à \$15 1/2.

Marché actif à Montréal

Dix des onze compartiments de la Bourse montréalaise ont progressé hier, faisant monter l'indice composé de 2,50 points à 409,35 à l'issue d'une séance très animée. Au total 1563 850 actions ont été traitées, contre 1 438 165 la veille. Les pétrolières avancent de 3,75 à 616,34, les industrielles de 3,14 à 431,52, les services publics de 1,62 à 311,40 et les bancaires de 0,20 à 449,72, tandis que les papetières reculent de 0,37 à 228,66. Dome Petroleum (certificats) baisse de

un demi-cent à 1,5 cent dans un échange de 200 000 actions. Aberford Resources recule de 1/4 à \$8 1/2 dans un volume de 54 000 unités. Les jeux terminés ont dénombré 105 titres en hausse, 90 en baisse et 76 stables. Alcan gagne 1/4 à \$44 1/2, Seagram 1/4 à \$43 1/2, Imperial Oil A 1/2 à \$38 1/2, Noranda 1/4 à \$23 1/2, Inco 1/4 à \$18, Quebecor 1/4 à \$16 1/2, Canadian Tire A 1/4 à \$12 1/2 et Imasco 1/4 à \$35. Agnico Eagle perd 1/4 à \$19 et Denison Mines 1/4 à \$25 1/2. Echo Bay Mines est inchangé à \$11 1/2 et Total Petroleum à \$15 1/2. Dans les valeurs de deuxième ordre, Lynx-Canada Explorations gagne six cents à \$1,20, Brosnan perd deux cents à 70 cents, et Muscocho cède huit cents à \$2,10.

Toronto: l'indice composé poursuit son élan

Les cours étaient à la hausse et une bonne activité régnait à la Bourse de Toronto, hier. L'indice composé, qui mesure l'évolution de 300 titres, marquait un gain de 10,53 à 2411,09 en clôture. Quelque 9,62 millions d'actions ont changé de main, au lieu de 9,67 millions le jour précédent.

Dans les valeurs industrielles, Alcan gagne 1/4 à \$44 1/2, Cadillac Fairview 1/4 à \$12, Nova Corp. A 1/4 à \$7, Noranda Mines 1/4 à \$23 1/2 et Southam 1/4 à \$46. Woodward Store A perd 1/4 à \$14 1/2, BCRIC cinq cents à \$3,80, Reitmans Canada A 1/4 à \$16 1/2 et Third Canadian General Investment Trust 1 à \$29. Dans les mines, Nova Beauceage gagne cinq cents à 68 cents, Placer Development 1/4 à \$23 1/2 et Teck Corp. B 1/4 à \$10 1/2. Campbell Red Lake cède 1/2 à \$37 et Callan Lake cinq cents à \$3,50. Dans les pétroles, Czar Resources gagne six cents à \$1,98, Roxy Pete B 10 cents à \$2,80 et Gulfstream Resources 11 cents à \$1,13. Asamera Inc. abandonne 1/4 à \$12 1/2 et Ranger Oil 1/4 à \$11.

SNC augmente ses profits

Le Groupe SNC a réalisé l'an dernier un bénéfice net de 3,8 millions, comparativement à \$1,3 million en 1982.

Les revenus provenant de l'ingénierie-construction sont de \$161,1 millions, contre \$178,9 millions. Le chiffre d'affaires dans le secteur manufacturier est de \$39,5 millions, au lieu de \$51,5 millions.

L'Impériale



Raymond Garneau



Patricia Johnston



Anna Porter



Sandra D. Sutherland

M. Claude Bruneau, président du conseil d'administration et président de L'Impériale, Compagnie d'Assurance-Vie, est heureux d'annoncer qu'à l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 29 février 1984, quatre nouveaux membres ont été élus au conseil d'administration. Raymond Garneau, Patricia Johnston et Sandra D. Sutherland ont été élus à titre d'administrateur agissant au nom des actionnaires et Anna Porter comme administratrice agissant au nom des titulaires de polices.

M. Raymond Garneau est président du conseil et chef de direction de La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal et du Crédit Foncier. Mme Patricia Johnston est conseillère en affaires à Montréal, ancienne vice-présidente principale de la Fédération Canadienne de l'Entreprise Indépendante, Mme Anna Porter est présidente et éditrice, Key Porter Books de Toronto, et Mme Sandra D. Sutherland, LL.B., est l'un des associés du cabinet d'avocats Freeman & Company de Vancouver.

L'Impériale, membre du Groupe La Laurentienne, offre une gamme complète de produits d'assurances vie et maladie à titre individuel et collectif, au Canada, en Grande-Bretagne, aux États-Unis et aux Bahamas.

THORNE RIDDELL

Comptables agréés
POISSANT RICHARD

Entrepôt Industriel LaSalle
Division de Maislin Transport Ltée
2700, rue Maislin, LaSalle (Québec)

- Entrepôt: superficie totale de 212.960 pi.ca.
- Terrain: environ 600.000 pi.ca.
- Un étage et sous-sol
- 18 portes à rideaux, embranchement particulier pour wagons
- Prix: \$2 millions comptant

Pour des informations supplémentaires communiquez avec
M. Lloyd Woodfine, C.A. au (514) 866-7721.



Bureaux de:
THORNE RIDDELL
630, boul. Dorchester ouest, 24^{ème} étage
Montréal (Québec) H3B 1W2
TEL.: (514) 866-7721 TELEX: 05-268617

Gaëtan Laflamme, C.A.
Mandatire de
Trust Général du Canada

BANQUE NATIONALE DU CANADA

DIVIDENDES
AVIS est, par les présentes, donné que les dividendes suivants sur les actions de la Banque ont été déclarés pour le trimestre se terminant le 30 avril 1984 et seront payables à compter du 1^{er} mai 1984, aux actionnaires inscrits dans les registres de la Banque à la fermeture des bureaux le 29 mars 1984:

1. un dividende de \$0,175 l'action sur les actions privilégiées de premier rang, série 3;
2. un dividende de \$0,735 l'action sur les actions privilégiées convertibles catégorie A;
3. un dividende de \$0,18 l'action sur les actions ordinaires.

Par ordre du conseil d'administration
La Vice-présidente et secrétaire
FRANÇOISE GUENETTE
Montréal, le 15 mars 1984



QUELQU'UN EST LÀ POUR VOUS ÉCOUTER ET VOUS AIDER



LES ANNONCES CLASSÉES DE



285-7111

GRUPE GENIX-REMICO



M. LUC BÉRARD

La Corporation GENIX est heureuse d'annoncer la nomination de M. Luc Bérard au Conseil d'administration.

Après une longue carrière bancaire M. Bérard s'est joint au Groupe GENIX-REMICO en mars 1983 poste qu'il retient.

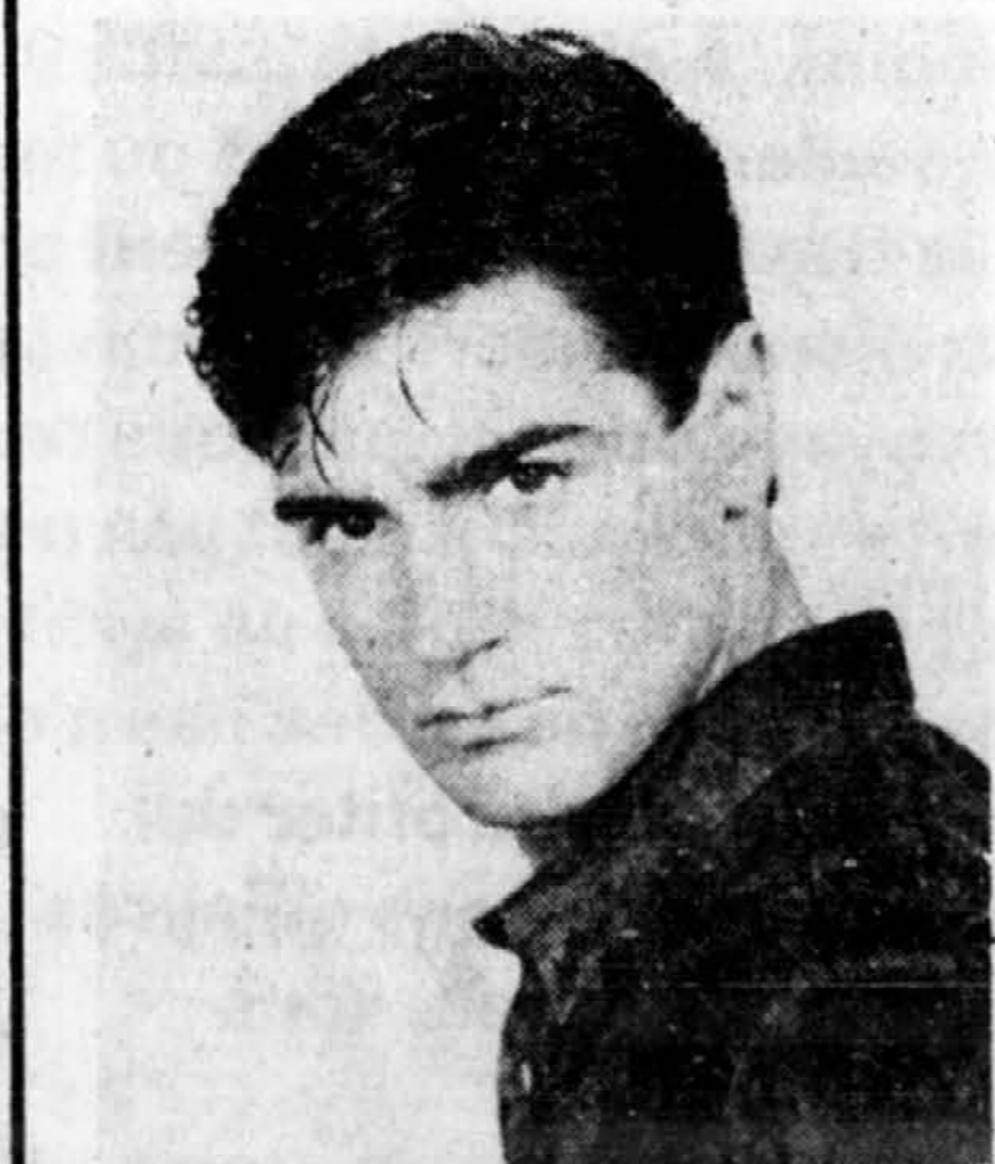
NOMINATION À LA BANQUE ROYALE DU CANADA



John R. Evans, C.C., M.D.

La Banque Royale du Canada annonce la nomination de M. John R. Evans, C.C., M.D., de Toronto, à son conseil d'administration. Le docteur Evans est président du conseil et chef de la direction, Allelix Inc., Mississauga.

Interbeauté
COIFFURE



Pour hommes
Coupe et Brushing 12^{90\$} et plus

1225, de la Montagne 866-6784
Centre Rockland, 1^{er} niveau 739-1745
Centre Rockland, 2^e niveau 735-1558
Carrefour Laval 687-5613

3995\$
un prix à saisir!

Pour l'ensemble micro-ordinateur Xerox 16/8 et accessoires!

L'ensemble comprend le micro 16/8 valant sép. 3290\$; l'unité de disque de 5 1/4", simple face, valant sép. 1160\$; votre choix d'un logiciel de traitement de texte valant sép. 595\$. Prix total si achetés séparément 5045\$
Prix spécial en ensemble 3995\$



Le magasin Xerox
nous parlons le même langage que vous

Possibilités de crédit par la Division financière Xerox.

1 Place Laval, Laval, Qué. 662-0100
1001 De Maisonneuve coin Metcalfe, Montréal, Qué. 288-9400
7575 Place Trans Canadienne, Ville St-Laurent, Qué. 333-7700
888 St-Jean, Québec, Qué. 529-4513



9 1/2%
ANNUELLEMENT

DEPÔTS À TERME 180-364 JOURS

9 1/4% 10%* 11%*
Dépôts 90-179 Jours 1 et 2 ans 4 et 5 ans

*INTÉRÊT PAYÉ SEMESTRIELLEMENT
• dépôt minimum \$5000
• taux spéciaux sur dépôts au-dessus de \$100,000
• taux sujets à changements
• taux disponibles sur les valeurs américaines

BIC Banque Commerciale du Canada

Membre: Société d'Assurance - Dépôts du Canada
Bureau 1400
1981 Ave du Collège McGill, Montréal
composer 284-2311

AGENDA
DÉJEUNERS CAUSÉRIES

Mardi, 20 mars - midi

Hôtel le Quatre Saisons



M. ROBERT DESPRÉS
Président du Conseil d'administration
Énergie Atomique du Canada Ltée

«ÉLECTRICITÉ, LEVIER DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE»

Voilà le thème de la causerie que prononcera M. Robert Després, président du Conseil d'administration de l'Énergie Atomique du Canada. M. Després nous entretiendra du développement technologique et de commercialisation de l'électricité, programme qui représente un élément de relance et de soutien à long terme de l'économie.

Billets à l'entrée: 25\$

Renseignements et réservations: 866-2861

A venir: 27 mars
Mme Mitzi Dobrin
Vice-présidente exécutive
Affaires juridiques et
constitutionnelles
Steinberg Inc.

La Chambre de commerce du district de Montréal
1080, côte du Beaver Hall - Montréal, Québec - H2Z 1T1

La construction résidentielle donne des signes d'essoufflement

■ A la veille de l'ouverture du cinquième Salon national de l'habitation, avec 400 expo-

sants, l'industrie de la construction résidentielle donne des signes d'essoufflement.

L'Office de la construction du Québec (OCQ) prévoit que les travailleurs de la construction augmenteront leurs revenus de sept p. cent cette année mais les mises en chantier résidentielles n'en diminueront pas moins.

en train de s'adapter au tarissement des programmes gouvernementaux. La construction résidentielle connaîtra ainsi en 1984, comme depuis deux ou trois ans, deux semestres cycliques.

A l'OCQ, la porte-parole doute fort aussi qu'on puisse maintenir cette année le rythme de croissance de 122 p. cent de 1983 des mises en chantier dans l'unifamilial.

Mais l'Office prévoit que le nombre d'heures travaillées passera de 68,4 à 73 millions parce que les activités dans le bâtiment non résidentiel viendront compenser et que le programme Equerre stimulera la rénovation durant les derniers six mois de l'année. « On ne retournera pas toutefois au niveau de 100 millions d'heures travaillées de 1980 et 1981 ».

LAURIER CLOUTIER

Après 40 318 mises en chantier dans les secteurs unifamilial et multifamilial l'an dernier, l'Association canadienne des constructeurs d'habitations n'en anticipe pour le Québec que 37 000 en 1984. L'APCHQ (l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec), plutôt 34 000 et l'OCQ, 33 000.

Baisse en juillet

L'économiste Hughes Moisan de l'APCHQ entrevoit d'ailleurs des « mois très tranquilles après le premier juillet ».

Le début de l'année fut « très fort », avec plus de 3 700 mises en chantier en janvier et 2 000 en février. Cela s'explique par le débordement des commandes de la fin de l'an dernier, par « la terre qui n'est pas gelée » et par les travaux entrepris immédiatement sur les contrats à réaliser pour le premier mai et par la suite, en raison des arrêts de travail possibles lors du renouvellement du décret de la construction cette année.

Hughes Moisan note aussi depuis le début de 1984 beaucoup de mises en chantier multifamiliales (condominiums, logements locatifs, triplex, etc.), ce qui « signifie peut-être que la relance de la construction s'essouffle ». Après 18 151 mises en chantier l'an dernier dans le multifamilial, ce secteur reste plus faible que l'unifamilial (22 167 en 1983),

Les consommateurs gagnent

Par ailleurs, selon Don Hewitt de A.E. LePage, « les consommateurs pourraient bien être les grands gagnants de cette concurrence que se livrent actuellement les institutions bancaires et les sociétés de fiduciaire en vue d'obtenir la plus grande part du marché hypothécaire résidentiel. Les banques veulent ainsi compenser la baisse des prêts commerciaux. Pour se faire, certaines institutions ont mis sur pied ces dernières semaines des programmes de paiements anticipés de 10-15 p. cent, sans pénalité, de même que des versements hebdomadaires, bi-hebdomadaires et bi-mensuels ».

De son côté, le projet d'hypothèque de 10 ans « pourrait contribuer à apporter une certaine stabilité et déclencher un regain de confiance chez les consommateurs », conclut Don Hewitt.

UN PROJET PILOTE POUR BYTEC-COMTERM

Le téléphone mobile sera lancé en juillet 1985

■ Trois importantes décisions gouvernementales ont fait l'objet hier d'une déclaration du ministre fédéral des Communications, M. Francis Fox. Tout d'abord, le 1er juillet 85 a été choisi comme date de lancement pour les services de radiotéléphones mobiles cellulaires.

CAROLE THIBAudeau

Par ailleurs, M. Fox a annoncé l'octroi de contrats de recherche et de développement d'une valeur de \$12,8 millions à la firme Spar Aérospatiale de Sainte-Anne-de-Bellevue et de Toronto. Enfin, le ministre des Communications a sélectionné la firme québécoise Bytec-Comterm pour mener un projet pilote de bureautique.

Le téléphone dans l'attaché-case

La compétition sera donc bientôt ouverte entre d'une part la société Cantel, à qui le ministre accordait en décembre dernier des licences radio pour les téléphones mobiles et d'autre part les sociétés de téléphones déjà en place. Le système cellulaire de radiotéléphonie sera mis en place dans 23 municipalités canadiennes.

« Le temps qui reste jusqu'au 1er juillet donnera l'occasion à Cantel de préparer ses installations et de devenir un concurrent intéressant pour les compagnies téléphoniques », d'expliquer Francis Fox.

Quant à la subvention accordée à Spar Aerospace, on la destine à des travaux de recherche et de développement sur les télécommunications par satellite. « Ces travaux permettront à Spar de répondre aux exigences de Télésat Canada en ce qui a trait à la prochaine génération



photothèque LA PRESSE

Francis Fox

de satellites nationaux de télécommunication » a précisé le ministre.

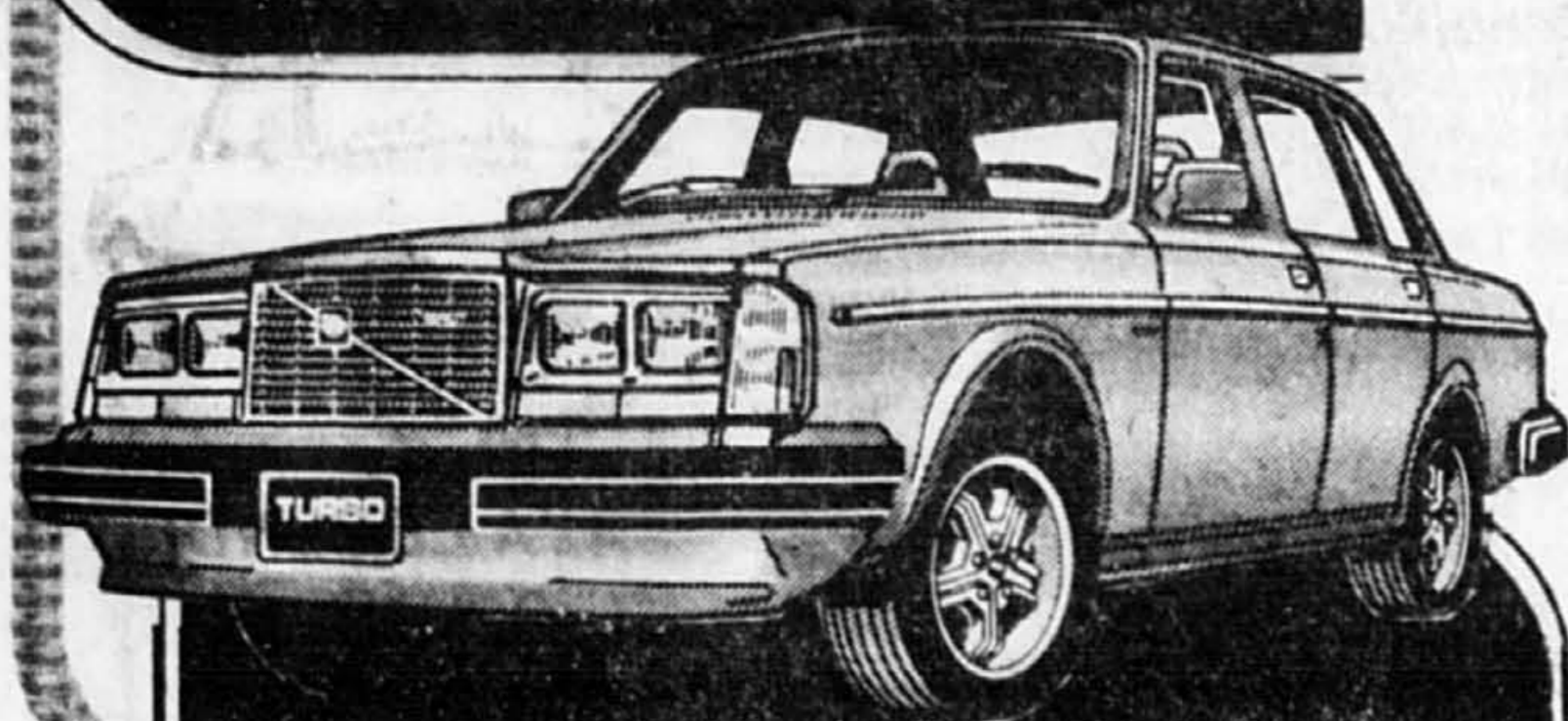
\$500 000 à Bytec-Comterm

Exécuté dans le cadre du Programme de la bureautique du gouvernement du Canada, le projet mettra à l'essai plus de 70 postes de travail intelligents reliés à un réseau local. Les locaux du ministère des Communications serviront de laboratoire à ces développements en bureautique.

Le ministre injectera un demi-million de dollars dans ce projet d'une valeur totale de plus d'un million.

« Le marché mondial de la bureautique se chiffre à \$5 milliards annuellement, a rappelé M. Fox. Il est détenu à 20 p. cent par des entreprises canadiennes. »

Si vous cherchez une voiture qui restera jeune longtemps, essayez une VOLVO.



VOLVO 244 TURBO

La 244 TURBO surmultipliée avec surrefroidisseur manuel ou automatique, moteur à injection, transmission manuelle ou automatique surmultipliée, vitres, miroirs et valises à commande électrique, toit ouvrant, roues en alliage léger, pneus Michelin, peinture métallisée, sièges orthopédiques, siège chauffant, vitres teintées, freins à disques aux 4 roues, traitement anti-rouille, etc.

Moins de 20 000\$

transport et préparation inclus. Livraison immédiate.

Achetez la voiture qui mérite votre confiance.

LE GROUPE DES CONCESSIONNAIRES VOLVO

AVO AUTO INC.
2077, rue Sainte-Catherine ouest
Montréal
931-8243

LEMENN AUTOMOBILE LTÉE
3839, boul. Taschereau
Saint-Hubert
678-1220

JACAUTO LTÉE
3612, boul. Saint-Jean
Dollard-des-Ormeaux
626-8120

CHARLES GAREAU INC.
10175, rue Papineau
Montréal
381-3987

BOUL. ST-MARTIN AUTO INC.
1430, boul. Saint-Martin ouest
Laval
667-4960

UP-TOWN AUTOMOBILE LTÉE
400, boul. Décarie
Ville Saint-Laurent
748-8807

Profits de l'Alliance: un bond de 252 p. cent

■ Les bénéfices nets de l'Alliance ont augmenté l'an dernier de 252,4 p. cent, bondissant de \$1,6 à \$5,7 millions. C'est la meilleure performance de l'histoire de la compagnie mutuelle d'assurance-vie. Les profits avant impôts ont même grimpé de 386,8 p. cent, à plus de \$7 millions.

LAURIER CLOUTIER

Au cours de l'assemblée an-

nuelle, le président du conseil et chef de la direction, Herve Belzile, soulignait aussi que le volume des nouvelles assurances individuelles atteignait \$866 millions, une hausse de 40 p. cent, alors que leurs revenus de primes s'accroissaient de 49,9 p. cent.

Dans l'assurance collective sur la vie, les primes dépassaient de 61,8 p. cent celles de l'année précédente. Le total des revenus de primes accuse toutefois une baisse de quatre p. cent, à \$94 mil-

lions, à cause des rentes individuelles et collectives.

Les actifs dépassaient le cap du demi milliard, à \$537 millions, après une augmentation de \$54 millions.

L'assurance en vigueur, ou la protection totale achetée par les mutualisés, dépasse les \$6,4 milliards, à la suite d'une hausse de 3,8 p. cent.

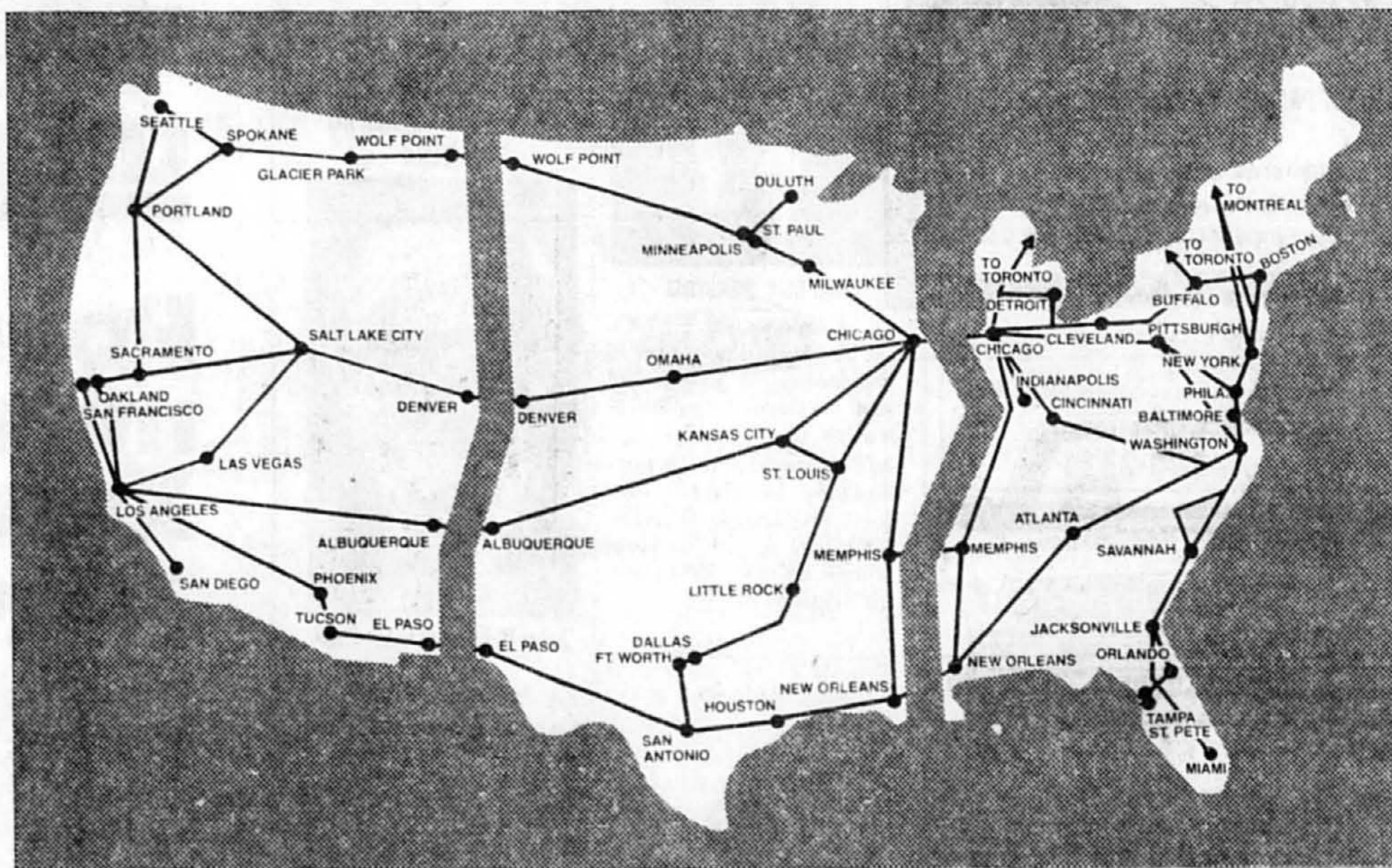
Herve Belzile se réjouit par ailleurs que « l'assurance permanente ait continué de retenir la

faveur d'un grand nombre de clients », avec une croissance de 21 p. cent des primes.

Les compagnies d'assurance de personnes ont versé aux assurés ou à leurs bénéficiaires l'an dernier une somme totale de l'ordre de \$8 milliards, et l'Alliance, \$1,2 million chaque semaine.

Le président du conseil conclut que « la relance est bien engagée et qu'il est certain que cette année la croissance des revenus ne le cédera en rien aux résultats de l'an dernier ».

LES TARIFS "EN VOITURE POUR L'AMERIQUE" D'AMTRAK. VOUS AVEZ MAINTENANT UNE BONNE RAISON DE PARTIR.



Quelle ville rêvez-vous de visiter depuis une éternité? Avec les tarifs "En voiture pour l'Amérique" d'Amtrak, vous pouvez vous rendre à plus de 475 endroits dans tout le pays. Il vous suffit de choisir une destination et d'y aller.

Achetez un billet avant le 31 mai et vous pourrez voyager, aller-retour, à n'importe quelle ville d'une région pour la modique somme de US \$175 ou moins. A n'importe quelle ville d'une région avoisinante pour seulement US \$225 ou moins. Vous pourrez également faire la traversée du continent pour quelque US \$299, aller-retour. Vous disposez alors d'un maximum de 30 jours pour compléter votre voyage pourvu que vous reveniez au plus tard le 30 juin. Avec ces tarifs spéciaux, il n'est pas nécessaire d'acheter votre billet à l'avance et vous avez droit à un arrêt dans chaque sens. Les places sont limitées, alors ne tardez pas à embarquer.

Nous aimerions vous faire profiter de ces tarifs spéciaux, nous croyons qu'après avoir fait l'expérience d'Amtrak, vous adopterez Amtrak.

Pour obtenir plus de renseignements, effectuer des réservations et connaître nos horaires pratiques, veuillez communiquer avec votre agent de voyage ou VIA Rail.



SUBVENTIONS AUX MUNICIPALITÉS

Québec n'a guère l'intention de reculer avec le projet de loi 38

■ QUÉBEC (PC) — Le gouvernement n'a pas l'intention de reculer et fera adopter le projet de loi 38 par l'Assemblée nationale, a affirmé hier le nouveau ministre des Affaires municipales, M. Alain Marcoux.

M. Marcoux s'est engagé toutefois à rencontrer les représentants de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et de l'Union des municipalités régionales de comté (UMRC) avant de déterminer le texte définitif du projet de loi.

Il était interrogé à l'Assemblée nationale par le député libéral de Laprairie, M. Jean-Pierre Saintonge, qui s'enquerra des intentions du gouvernement dans ce dossier.

« Je ne ferai pas la sourde oreille aux demandes, aux critiques et aux suggestions des représentants des municipalités », a dit M. Marcoux.

Le projet de loi vise à priver de subventions provinciales les municipalités qui toucheront sans l'accord du Québec des subventions fédérales et réaffirme la compétence du Québec dans ce secteur d'activité.

Les priorités des municipalités sont les mêmes que celles du ministre, a expliqué M. Marcoux : c'est de conclure des ententes avec le gouvernement du Canada pour jouir des subventions fédérales, mais dans le cadre du respect des compétences que la

Constitution accorde aux provinces.

Ententes

Le ministre a rappelé que le Québec signera vendredi prochain une première entente avec le gouvernement fédéral dans ce secteur.

L'entente permettra aux municipalités de participer au programme fédéral de subventions aux emplois à condition que ces subventions aient au préalable été approuvées par le ministre québécois des Affaires municipales.

M. Marcoux a affirmé que le Québec est prêt de signer avec Ottawa d'autres ententes qui permettront aux municipalités de toucher des fonds fédéraux pour l'aménagement de routes, la construc-

tion d'équipements sportifs ou d'assainissement des eaux.

La loi 38, dont le principe a été adopté par l'Assemblée nationale avant Noël, sera rappelée devant l'Assemblée « dans quelques semaines », a dit M. Marcoux, c'est-à-dire après que le ministre aura cons-

ulté ses principaux partenaires du domaine municipal.

Opposition

Du côté de l'opposition, le député Jean-Pierre Saintonge a invité le ministre Marcoux à ne pas « faire preuve de la même intransigeance que son prédéces-

seur », l'ancien ministre des Affaires municipales Jacques Léonard, qui a été affecté à d'autres tâches il y a 10 jours.

Le député de Laprairie a dénoncé ce qu'il a appelé « le caractère rétroactif, répressif et arbitraire » du projet de loi.

VOLVO LEMENN
 Votre concessionnaire VOLVO

 3839 boul. Taschereau, St-Hubert 678-1220

AUDI 5000
 Vente - location - service

VIA VIALLE AUTOMOBILES
 LONGUEUIL
 679-0890

«L'EXPÉRIENCE AUTOMOBILE A UN NOM»
RX-7 GLS-SE Mazda

 0 - 100 km en 8 secondes
 La plus rapide de sa catégorie
 Sa fiabilité est légendaire
 Bon choix • Livraison immédiate
«LA LÉGENDE GRANDIT»
GAREAU 10175, Papineau 381-3987

Moins d'étudiants admis à l'université

■ TORONTO (PC) — Face aux hausses des coûts, les grandes universités du pays projettent de réduire le nombre des nouvelles admissions en septembre prochain.

L'Université de l'Alberta réduira le nombre des étudiants de première année de 4 700 à 3 300. Cette décision a été rendue nécessaire, suite au financement insuffisant du gouvernement, a indiqué le vice-président de l'institution, M. R. G. Baldwin. C'est pourquoi, si l'an dernier on admettait tout étudiant ayant conservé une moyenne de 60 p. cent durant ses études collégiales, c'est autour de 72 p. cent qu'il faudra aux nouveaux en septembre prochain.

L'Université de Colombie-Britannique n'acceptera que 3 250 nouveaux étudiants, soit 400 de moins que l'an dernier. Cette université doit trouver les moyens de réduire un déficit de \$18 millions. Dans ce but, les frais d'admission doubleront au cours des trois prochaines années pour atteindre \$1 155 par année.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique a réduit de cinq p. cent ses subventions aux trois universités de la province.

L'Université de Toronto acceptera également 400 étudiants de moins, soit autour de 5 000. À cet endroit, la direction précise qu'elle doit maintenir le nombre des admissions au même niveau depuis déjà quelques années, surtout à cause du manque d'espace. Et, comme pour les autres universités, ses fonds venant des gouvernements sont inadéquats.

Voici une édition Volkswagen à tirage limité: une berline luxueuse, élégante et spacieuse



rapide...comme l'éclair.

10,795 \$: Certains conducteurs aimeraient bien une voiture nerveuse et performante mais ils doivent souvent opter pour un compromis parce qu'ils ont besoin d'une voiture spacieuse. Cela nous semble injuste.

Volkswagen a donc inventé une voiture qui souffre d'un dédoublement de personnalité: la Jetta GLI.

La GLI est une berline élégante, d'un intérieur spacieux et d'allure sage. Elle est dotée de 2 ou de 4 portières et d'un coffre généreux.

Mais dès que vous mettez le contact, elle révèle un autre aspect de sa personnalité.

Grâce à son moteur puissant et à sa boîte à 5 rapports très courts, la GLI a l'audace de passer de 0 à

80 km/h en 7,2 secondes. Sa suspension sport avec barres stabilisatrices à l'avant et à l'arrière lui confère une maniabilité étonnante et de la stabilité dans les virages.

Voilà donc les deux visages de la GLI: d'une part la performance hors pair, d'autre part, le luxe et la logeabilité.

Elle satisfera les deux aspects de votre personnalité.

La Jetta GLI.



*Chiffre basé sur le prix de détail suggéré par le fabricant pour le modèle 2 portes avec boîte manuelle à 5 vitesses. (Modèle 4 portes illustré: 11,145 \$.) L'équipement en option, l'inspection qui précède la livraison et le transport sont en sus. Le concessionnaire peut baisser le prix.

VOLKSWAGEN

STUDIOS

PHOTOGRAPHES INC.
 SERVICE PROFESSIONNEL ET COMMERCIAL
 Siège social:
 1394, av. du Mont-Royal est
 Montréal, Québec H2J 1Y7
 Tél.: (514) 526-1691


Comment économiser 600\$ sur une BMW 318i.
 Pour tout dire: achetez-en une tout de suite... pendant qu'il en reste!
 La taxe d'accise sur les voitures importées a été augmentée le 1^{er} mars, de même que les prix du manufacturier.
 Mais voici la bonne nouvelle. Afin de parer à la fièvre-de-la-nouvelle-voiture-pour-le-printemps, nous avons fait venir toute une flotte de BMW 318i. Vous avez le choix entre plusieurs couleurs et plusieurs options différentes. Mais dépêchez-vous! Car lorsque ces voitures seront écoulées la 318i coûtera 600\$ de plus.
 À vos marques. Prêts? Partez!


- | | | | | |
|---|--|---|---|--|
| Automobile Canbec Inc.,
5055, rue Paré, Montréal
731-7871 | Arbour Automobiles Ltée.
700 BOUL. DES LAURENTIDES, LAVAL / 382-2731 | Auto Hamer (1979) Ltée.
5905 TRANS CANADA HIGHWAY, MONTRÉAL / 748-6961 | Automobiles G.M.F. Ltée.
3050 BOUL. ST CHARLES, KIRKLAND / 694-1378 | Automobiles Place de Bleury Inc.
2144 RUE BLEURY, MONTRÉAL / 845-8267 |
| Boulevard St-Martin Auto Inc.,
1430, boulevard St-Martin ouest,
Laval 667-4960 | Campbell & Cameron Inc.
4050 VERDUN AVE, VERDUN / 767-9961 | Les Automobiles Autohaus Ltée.
1855 DOLLARD AVE, VILLE LASALLE / 364-2753 | Les Automobiles Popolar Inc.
5441 ST HUBERT ST, MONTRÉAL / 274-5471 | Vialle Automobiles Inc.
400 BOUL. ROLAND THÉRIEN, LONGUEUIL / 679-0890 |
| | Les Automobiles Rimar Inc.
7250 BOUL. LANGELIER, ST LEONARD / 253-4888 | Nordest Volkswagen Ltée.
10395 PÉRIE BLVD., MONTRÉAL / 325-3422 | Reimers Automobiles Inc.
510 BOUL. LABELLE, CHOMÉDEY / 588-4321 | |

LA COURSE À L'INVESTITURE DÉMOCRATE

Un marathon Hart-Mondale est possible jusqu'à San Francisco

d'après Reuter, AFP, AP et UPI

Le sénateur Gary Hart, du Colorado, a consolidé son élan et renforcé son rôle de challenger face à l'ancien vice-président Walter Mondale dans la course à l'investiture présidentielle démocrate en remportant, mardi, les primaires du Massachusetts, du Rhode Island, de Floride ainsi que les caucus du Nevada et de l'Etat de Washington.

Mondale, favori de l'establishment du parti et poulain des centrales syndicales, a cependant redonné une certaine crédibilité à sa candidature en remportant les primaires de l'Alabama et de Géorgie ainsi que le caucus de Hawaï. Aux caucus de l'Oklahoma, Mondale et Hart étaient hier soir nez à nez avec 41 p. cent des voix chacun.

Hart et Mondale, qui étaient déjà en campagne hier dans le Midwest industriel en vue des caucus de samedi dans le Michigan et des primaires de mardi dans l'Illinois, ont tous deux reconnu que, loin d'être un sprint, la course à l'investiture démocrate se résumait désormais à un marathon à deux, qui risquait de se poursuivre jusqu'à la convention du parti, en juillet prochain à San Francisco.

Première victime de ce «super-mardi», l'ancien sénateur George McGovern, du Dakota du Sud, humilié par Richard Nixon aux présidentielles de 1972, a annoncé qu'il se retirait de la course après avoir terminé 3e au Massachusetts. Il ne s'est prononcé pour aucun des deux meneurs, mais il a promis d'annoncer ses projets aujourd'hui au



McGOVERN: désappointé, il abandonne

cours d'une conférence de presse à Washington.

Deux autres candidats restent en lice: le sénateur John Glenn, de l'Ohio, qui continue d'affirmer que l'électorat est loin d'avoir arrêté son choix, surtout que plus de 80 p. cent des 3 933 délégués à la convention de San Francisco restent à désigner; et le pasteur noir Jesse Jackson, qui a rallié quelque 20 p. cent des voix, surtout noires, en Alabama et en Géorgie, et qui entend jouer un rôle d'arbitre à San Francisco.

Les diverses sources ne s'accordent ni sur le total ni sur la ré-

partition des quelque 775 délégués désignés jusqu'ici, mais deux constatations frappent: Mondale, qui était censé tout rafler selon les prévisions du parti et des médias, demeure en tête mais avec environ 40 p. cent seulement des délégués choisis. Hart, parti de rien il y a deux semaines, totalise depuis hier quelque 25 p. cent des délégués.

Il y aura des caucus samedi non seulement dans le Michigan (155 délégués), mais également au Mississippi, en Caroline du Sud, dans l'Arkansas et au Kentucky, pour un total de 356 délégués. Mardi prochain, 194 délégués seront en jeu aux primaires de l'Illinois et presque autant dans les caucus du Minnesota et de quelques autres Etats.

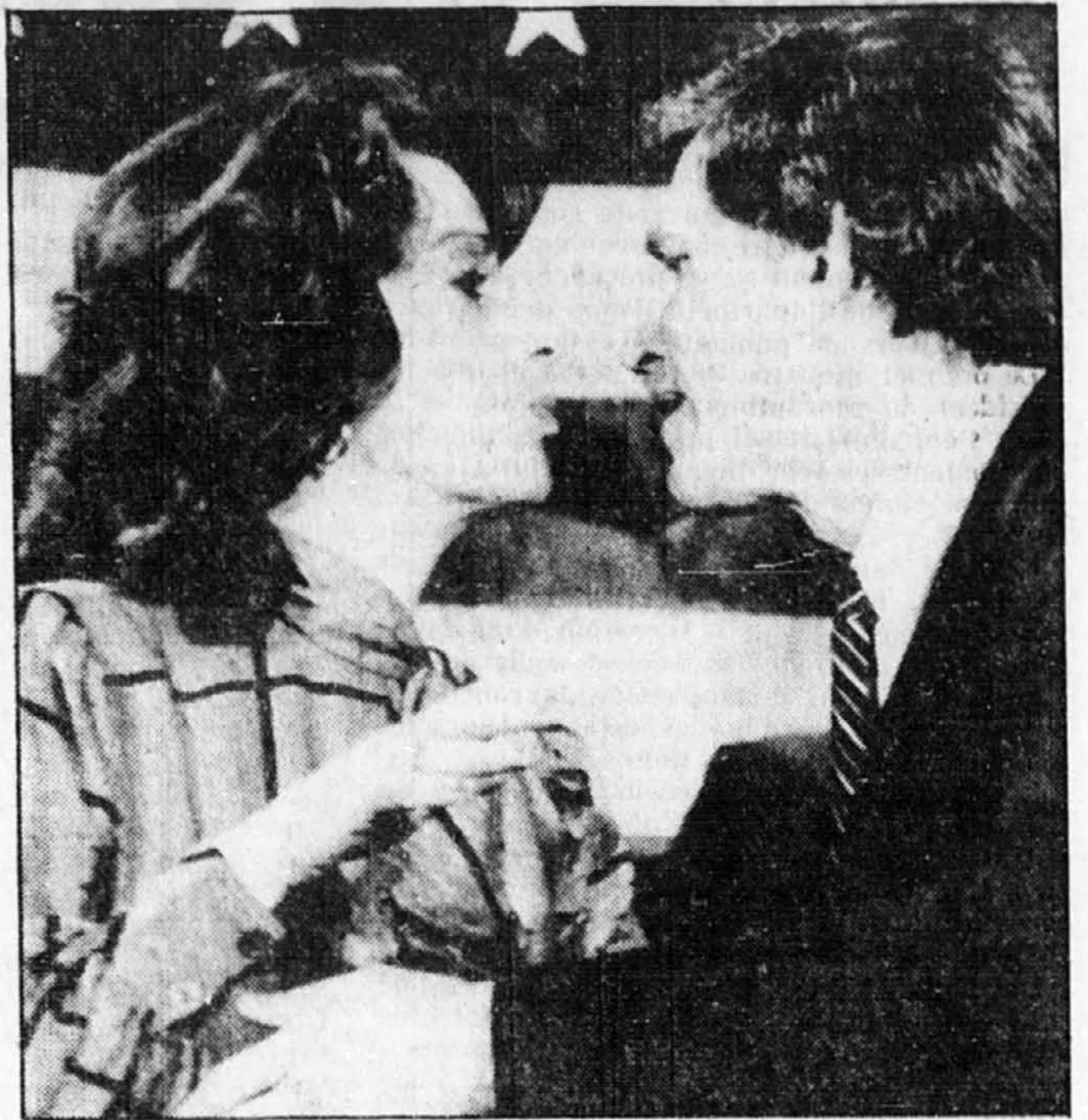
Hart, qui n'a été battu que par trois points en Géorgie, espère faire bonne figure au Mississippi et en Caroline du Sud, mais il devra surtout démontrer son attrait «national» dans les Etats industriels du Michigan et de l'Illinois, où Mondale bénéficie du soutien des grands syndicats et où le sénateur du Colorado devra s'expliquer aux ouvriers sur son opposition au sauvetage financier de la société Chrysler en 1980.

Les explications ont déjà commencé. A Detroit hier, Hart a affirmé devant un auditoire de travailleurs de l'automobile que le sauvetage de Chrysler ainsi que les mesures protectionnistes en faveur de l'acier américain relèvent d'une mauvaise politique industrielle qui, à la longue, menace plus d'emplois qu'elle n'en sauve, élève un secteur de l'économie contre un autre et nuit à nos rapports avec nos partenaires commerciaux.



MONDALE: c'est un marathon

A Chicago, Mondale s'attaquait entre-temps à «l'étrange nouvelle vision» du rôle mondial des Etats-Unis contenue dans les propositions de Gary Hart, qu'il a accusé de vouloir «affaiblir l'Amérique». L'ancien vice-président n'a pas lancé à l'adresse de son adversaire la fameuse question: «Où est le boeuf?», tirée d'une annonce télévisée d'une firme de hamburgers. Hart y a déjà répondu: «Voici le boeuf!», déclare-t-il en brandissant son livre *Une Nouvelle Démocratie* placé entre deux tranches de pain.



Gary Hart reçoit les félicitations de sa femme après ses cinq victoires aux primaires du «Super Mardi».

DÉPÊCHES

USA-SALVADOR: cédant aux pressions du président Reagan, la commission des attributions budgétaires du Sénat américain a voté hier en faveur d'une aide militaire urgente de 893 millions au Salvador et de 821 millions aux groupes armés antisandinistes au Nicaragua. Cette aide a été puisée dans des crédits de \$150 millions destinés à fournir des vivres à des pays d'Afrique frappés par la sécheresse. Toutefois, le vote d'hier ne sera valide que s'il est entériné par le Sénat. Par ailleurs, la Chambre des représentants devra approuver l'amendement modifiant le projet d'aide à l'Afrique.

SECOND MUR: la République démocratique allemande a entamé hier à Berlin-Est la construction d'un second mur, en retrait d'une centaine de mètres du premier, érigé en 1961. Le second mur, qui a déjà environ 100 mètres de long, est situé à proximité de la porte de Brandebourg. Le premier est long de 165 km, dont un tronçon de 45 km en béton qui coupe la ville en deux. Depuis 1961, 72 personnes y ont perdu la vie en tentant de le franchir.

COLOMBIE: 12 personnes au moins ont été tuées hier lors d'affrontements entre des guérilleros du Mouvement du 19 avril (M-19, extrême gauche) et les forces de l'ordre dans la ville de Florencia, à 500 km au sud de Bogota. Les combats ont éclaté après que plus d'une centaine de guérilleros eurent attaqué la prison, libérant 158 détenus. Huit guérilleros ont été tués, selon les autorités colombiennes.

INDE-VIOLENCES: 13 personnes, dont un enfant, ont été tuées et plus de quarante ont subi des blessures, hier, dans une embuscade tendue par des inconnus à une patrouille des forces de sécurité à Heirangthong, dans l'Etat de Manipur, dans le Nord-Est de l'Inde. Par ailleurs, plus de 300 000 dockers des dix principaux ports indiens entreprennent aujourd'hui une

grève illimitée pour appuyer leurs demandes de hausses de salaire.

THATCHER: les bookmakers ont commencé à prendre des paris sur la démission de Mme Margaret Thatcher, premier ministre, à cause des réactions provoquées par les activités commerciales de son fils. Ce dernier est impliqué dans un marché signé en 1981 en vue de la construction d'une université dans le sultanat d'Oman. Selon les détracteurs, Mme Thatcher aurait usé de son influence pour que la firme dont son fils est conseiller obtienne le contrat.

ENTRETIENS: début des entretiens du président Reagan avec le premier ministre Soares en visite officielle à la Maison Blanche. De source portugaise, on dit que la visite de M. Soares est destinée à développer les relations économiques entre le Portugal et les Etats-Unis. Les entretiens doivent porter aussi sur le Proche-Orient et sur l'Afrique australe. A ce sujet, les deux hommes d'Etat ont décidé de coordonner leurs efforts en vue d'une résolution de la crise en Afrique australe.

SCANDALE: nouveau scandale politico-financier en Allemagne fédérale où les services du procureur général ont annoncé l'inculpation d'un ancien haut-fonctionnaire du précédent gouvernement social-démocrate jugé responsable de la disparition de cinq millions et demi de marks de deniers publics. Cette nouvelle affaire intervient après celles, toujours en cours d'examen, contre MM. Otto Lambsdorff, ministre de l'Economie, et son prédécesseur à ce poste, Hans Friderichs.

EXPULSION: Londres a décidé d'expulser «le plus tôt possible» cinq ressortissants libyens détenus depuis plusieurs jours, à la suite de la série d'attentats ou tentatives d'attentats commis à Londres et à Manchester au cours du week-end dernier. A la suite de ces attentats, la Grande-Bretagne avait fait savoir aux autorités libyennes qu'elle ne tolérerait pas d'actes de «terrorisme» sur son territoire.

Deux conceptions du Liban s'affrontent à Lausanne

d'après AFP, AP, Reuter

Tandis qu'à Beyrouth et sur l'ensemble du territoire libanais le cesse-le-feu était généralement respecté, deux conceptions du Liban, celle des milices chrétiennes et celle des milices musulmanes, se sont affrontées hier, à Lausanne, à la conférence de réconciliation nationale qui se poursuit sous la présidence de M. Amine Gemayel, chef de l'Etat libanais.

Le Front libanais, coalition des milices chrétiennes, a soutenu la thèse d'une régionalisation poussée «à même d'assurer la coexistence intercommunautaire» dans la société libanaise constituée de 16 communautés confessionnelles. Le Front, représenté par MM. Pierre Gemayel, chef du parti Kataeb (phalanges), et Camille Chamoun, du parti national libanais (PNL), a préconisé l'établissement d'une République fédérale, subdivisée en districts, «dans la mesure du possible à population homogène, gérés par un gouverneur et des assemblées élues».

Pour ce qui est du pouvoir central, qui siègerait à Beyrouth, il aurait la responsabilité de la diplomatie et de la défense nationale, ainsi que celle de battre monnaie.

Par contre, MM. Walid Joumblatt, chef druze du parti socialiste progressiste (PSP), et Nabih Berri, dirigeant du mouvement chiite Amal, ont présenté des propositions qui rejettent «toute forme de division du pays, qu'il s'agisse de fédération, confédération ou cantonisation». Ils réclament un meilleur partage du pouvoir avec «l'abolition du confessionnalisme politique», c'est-à-dire la répartition des charges publiques selon l'appartenance religieuse des citoyens.

Les musulmans, qui représentent la majorité de la population (environ 3 000 000), veulent en finir avec des structures politiques qui assurent la domination des chrétiens. M. Joumblatt a préconisé de substituer au président de la République un «conseil de la présidence» élu au suffrage universel.

Par ailleurs, le chef druze et M. Berri exigent l'instauration du bicaméralisme, notamment la constitution d'un Sénat, «la transformation du Liban en une circonscription électorale unique avec élection à la proportionnelle». Dans leur lutte contre ce qu'ils considèrent comme «l'hégémonie du parti unique», ils demandent de plus «le jugement et le châtiment des responsables des tueries» à Beyrouth et dans la montagne libanaise lors des combats entre l'armée libanaise et les forces antigouvernementales druzes et chiïtes.

Pour sa part, le président Gemayel n'a pas présenté de «projets spécifiques», mais on rappelle qu'il avait lancé en janvier une série de propositions en 28 points, sorte de moyen terme entre les positions des belligérants libanais.

M. Gemayel s'est entretenu séparément, mais chaque fois en présence du vice-président syrien Abdel Halim Khaddam, avec les ex-présidents Camille Chamoun et Soleiman Frangié, ainsi

qu'avec son père, président des Kataeb. Mardi soir, le président libanais avait rencontré M. Joumblatt. Cet entretien aurait permis un «certain dégel» des relations entre les deux hommes. De son côté, M. Khaddam, qui agit en qualité d'observateur mais est le véritable meneur de jeu, a multiplié les contacts avec les dirigeants libanais, s'employant à rapprocher leurs points de vue. M. Gemayel a donné dans la soirée un dîner en l'honneur de M. Khaddam à l'hôtel Beau Rivage, où des mesures de sécurité exceptionnelles avaient été prises. Tous les participants à la conférence y étaient conviés. A sa sortie, M. Joumblatt a déclaré que «rien n'a été réglé».

Sur le terrain, la situation à Beyrouth a été calme dans l'ensemble, mais des tirs se sont produits le long de la «ligne verte» qui divise la capitale. A Saïda, dans le Sud-Liban, les forces israéliennes ont été l'objet de trois attaques. Un poste de l'armée libanaise libre (proisraélienne) a aussi été attaqué.

Ulster: le chef du Sinn Fein est blessé dans un attentat

d'après AFP, AP, Reuter

Le président du Sinn Fein, aile politique de l'armée républicaine irlandaise (IRA), M. Gerry Adams, député de Belfast, a échappé, hier, à une tentative d'assassinat mais a été blessé par balles.

Quatre autres personnes ont été blessées dans l'attentat. Trois étaient des membres du Sinn Fein qui accompagnaient M. Adams et un autre blessé serait un membre du commando qui a perpétré l'attentat. Aucun des blessés n'est dans un état critique, a précisé un porte-parole de la police. Ils ont tous été hospitalisés. M. Adams, 35 ans, a été atteint au cou. Le blessé le plus grièvement atteint est M. Sean Keenan, collaborateur proche de M. Adams, atteint au visage. Trois suspects ont été arrêtés.

M. Adams se trouvait dans une voiture, en compagnie des trois autres membres du Sinn Fein, dans le centre de Belfast, lorsqu'une autre voiture s'est portée à leur hauteur. Les occupants de la seconde voiture ont alors tiré à l'arme automatique sur M. Adams et ses compagnons. Selon des témoins, des policiers en civil qui se trouvaient sur les lieux auraient ouvert le feu sur les assaillants et c'est ainsi qu'aurait pu être blessé l'un des membres du commando.



Gerry Adams: condition stable

La tentative d'assassinat a été revendiquée par un groupe paramilitaire protestant illégal, le Groupe des Combattants pour la Liberté de l'Ulster (UFF). Ce groupe a fait parler de lui dès 1973 et a revendiqué de nombreux attentats contre des catholiques en Irlande du Nord. De nombreux observateurs en Ulster estiment que l'UFF sert de couverture pour des actions

paramilitaires à l'Ulster Defense Association (UDA), une organisation loyaliste protestante légale.

Dans un communiqué publié hier soir, le Sinn Fein a déclaré que «ses membres sont au courant du danger permanent auquel ils sont exposés et l'acceptent librement». Le Sinn Fein a, par ailleurs, accusé le gouvernement britannique d'être indirectement responsable de la tentative d'assassinat, «en refusant le droit à Gerry Adams de porter une arme».

Dans une interview à une radio de Belfast, en décembre dernier, M. Adams avait estimé qu'il avait «90 p. cent de chances d'être assassiné». «J'ai été impliqué dans la politique républicaine depuis longtemps, avait-il déclaré, et si cela doit arriver, cela arrivera. Je crains d'être assassiné à tout moment».

Cet attentat intervient à un moment où l'Irlande du Nord connaît un nouveau regain de violence, avec cinq morts en dix jours. L'IRA en particulier, à laquelle le président du Sinn Fein n'a jamais caché son soutien, a été très active au cours des dernières semaines. La police avait estimé, il y a quelques jours, que cette campagne de l'IRA visait à provoquer les loyalistes et aggraver le climat de violence politique dans la province.

Mise en garde des évêques polonais au gouvernement: ne touchez pas aux crucifix

d'après AFP, Reuter, AP

Dans cette «guerre des crucifix» qui dresse un peu plus les catholiques polonais contre les autorités, l'Episcopat polonais a lancé, hier, une mise en garde voilée aux autorités en faisant état de «l'agitation sociale» qui peut entraîner, selon lui, la décision d'enlever de toutes les écoles en Pologne les crucifix qui y avaient été apposés à l'époque où Solidarité était légal.

Dans un communiqué du Conseil général de l'Episcopat, les évêques se déclarent «profondément bouleversés» par l'affaire de Mietne, où 48 élèves d'un groupe scolaire avaient occupé deux jours durant, la semaine dernière, leur établissement (fermé depuis) pour protester contre le retrait des crucifix effectué par l'administration.

«Ce n'est pas malheureusement pas, écrivent les évêques, le premier incident du genre. Dans l'histoire de l'après-guerre, poursuivent-ils, la croix a été chassée maintes fois des écoles, et cela continue d'être le cas, ce qui a toujours conduit à l'agitation sociale». Les évêques estiment que les crucifix «doivent rester dans les salles de classe, conformément à la volonté de la communauté catholique, y compris de la Jeunesse étudiante», et se disent «préoccupés» par les intentions déclarées des autorités d'enlever



Mgr Jan Mazur, évêque de Garwolin

les croix de tous les établissements scolaires».

Dans leur plus ferme déclaration depuis deux ans, les évêques polonais ont rappelé aux autorités que l'Eglise n'était pas prête à un compromis sur ce problème.

Ils ont adressé un message de soutien à la ville de Garwolin, théâtre d'incidents la semaine dernière après l'enlèvement des crucifix de l'Ecole Supérieure d'Agriculture.

Quant au cardinal Glemp, il a dénoncé la décision des autorités, estimant qu'elle était contraire à la «paix sociale» en Pologne, qui ne peut s'instaurer, a-t-il précisé, sans la «tolérance» à l'égard d'une société catholique dans son immense majorité. Le primat de Pologne, qui a fait ces déclarations à la cathédrale Saint Jean de Varsovie, au cours d'une messe d'actions de grâce pour son récent voyage au Brésil et en Argentine, a renouvelé à cette occasion l'engagement de l'Episcopat à défendre les droits des fidèles à ces symboles religieux.

Lui répondant, le porte-parole du gouvernement, Jerzy Urban, a souligné que le gouvernement maintenait être dans son bon droit en estimant que les symboles religieux n'avaient pas leur place dans les bâtiments publics. Dans la matinée, la police avait interrogé le père Stanislaw Bienko à Garwolin, localité au cœur de la «guerre des crucifix» à la suite de sonneries de cloches des églises durant les protestations des élèves d'un institut d'agronomie et d'autres établissements d'enseignement de Garwolin la semaine dernière.

Pacte historique entre l'Afrique du Sud et le Mozambique

JOHANNESBURG (AFP) — L'Afrique du Sud signera vendredi avec son voisin le Mozambique marxiste son premier pacte de non-agression avec un État africain, événement sans précédent auquel le pays de l'apartheid donne depuis plusieurs jours une publicité incessante.

Le premier ministre Pieter Botha et le président du Mozambique, Samora Machel, s'engageront solennellement à ne plus soutenir les opérations de déstabilisation que chacun accusait l'autre d'appuyer.

Le pacte, déjà baptisé « Accord de Komati », du nom du lieu-dit à la frontière où il sera paraphé, prévoit la création d'une commission commune qui en surveillera l'application. Les deux parties devront aussi veiller à ce que des attaques ne soient pas lancées de pays tiers.

Les organes d'information locaux répètent depuis plusieurs jours que les chefs d'État ou de gouvernement de plusieurs pays d'Afrique australe ont été invités à la cérémonie, rumeur qu'aucune source officielle n'a cependant confirmée.

Des dizaines de journalistes étrangers ont été conviés et un réseau de télécommunication a été installé à la hâte dans un souci de publicité qui contraste avec la discrétion qui entoure habituellement la diplomatie sud-africaine.

La signature du pacte, qui semblait impossible il y a quelques mois, sera télévisée et radiodiffusée en direct dans toute l'Afrique du Sud.

Le ministre sud-africain des Affaires étrangères Roelof «Pik» Botha a accueilli favorablement, hier au Cap, la proposition du président zambien Kenneth Kaunda d'organiser une conférence réunissant l'Afrique du Sud et les États de la « ligne de front » (Botswana, Zimbabwe, Angola, Tanzanie, Mozambique et Zambie).

Le président Kaunda avait fait cette offre cette semaine, dans une interview au magazine Leadership SA, estimant nécessaire d'établir « le dialogue » dans la région.

Par ailleurs, Botha a assuré, en réponse à des critiques de journaux américains et sud-africains anglophones, que son pays restait favorable au plan de paix de l'ONU pour la Namibie, tout en estimant que les problèmes de l'Afrique australe devaient être résolus par les chefs d'États de la région.

Le mozambique accusait pour sa part Pretoria de soutenir le Mouvement national de résistance (MNR), organisation anti-marxiste implantée actuellement dans les quatre-cinquièmes du pays.

En s'engageant à ne plus aider le MNR, Pretoria obtient en échange que Maputo ne laisse plus au Congrès national africain (ANC), principale organisation sud-africaine illégale luttant contre l'apartheid, la possibilité d'utiliser le territoire du Mozambique pour lancer ses raids en Afrique du Sud.

La confrontation entre les deux pays avait atteint son point culminant en mai dernier: après l'explosion à Pretoria d'une voiture piégée qui avait fait 19 morts et 217 blessés, l'Afrique du Sud avait lancé sur Maputo un raid de représailles qui avait tué six personnes, selon le Mozambique.

Le traité est considéré par les observateurs comme une victoire pour l'Afrique du Sud dans ses efforts pour affaiblir les gouvernements voisins hostiles à sa politique d'apartheid.

Les négociations avec le Mozambique se sont inscrites dans le cadre d'une offensive diplomatique tous azimuts.

Les discussions qui se déroulaient parallèlement avec l'Angola et les États-Unis ont abouti, le 16 février à Lusaka, à un premier accord par lequel l'Afrique du Sud s'engageait à retirer ses troupes du Sud-ouest africain.

En échange, Luanda mettait un terme à l'aide accordée jusqu'alors aux nationalistes namibiens de la SWAPO, en lutte armée contre la présence sud-africaine dans le Sud-ouest africain (Namibie).

Les observateurs ont relevé que le Mozambique, comme l'Angola, avait dû composer avec Pretoria en raison d'énormes problèmes économiques et politiques.

Mais la politique sud-africaine de la main tendue, venant après plusieurs années de confrontation, traduit aussi, soulignent-ils, les propres problèmes intérieurs de l'Afrique du Sud: poids financier de la Namibie, sécheresse désastreuse qui dure depuis trois ans et faiblesse persistante du prix de l'or.

La «pax pretoriana», selon le terme de la presse sud-africaine, devrait, si elle dure, apporter d'importants bénéfices à la région.

France: compromis sur l'enseignement privé

PARIS (Reuter) — Un compromis est intervenu entre le gouvernement et les représentants de l'école privée, sur les projets gouvernementaux devant régir les rapports entre l'État et l'enseignement privé en France.

Ce compromis, dont il a été fait état au conseil des ministres d'hier, met provisoirement un terme à une polémique qui a enflammé les esprits et attiré dans la rue des foules considérables de manifestants, essentiellement défenseurs de l'enseignement privé. Ces derniers ont été près de deux millions à défiler dans de grandes villes de province, depuis le début de l'année.

Le ministre de l'Éducation nationale, M. Alain Savary, rendra public dans 48 heures le contenu précis des décisions gouvernementales élaborées à partir des concessions faites de part et d'autre sur quatre points: procédure d'ouverture et de fermeture de classes privées sous contrat, intervention financière de l'État et des collectivités territoriales, décentralisation du système éducatif par l'établissement d'intérêt public, statut des enseignants du privé.

Un projet de loi sera ensuite élaboré et soumis au conseil des ministres en avril, précise un communiqué du conseil.

D'ores et déjà, le gouvernement, précise le communiqué du conseil des ministres, a arrêté sa position sur chacun des quatre chapitres:

■ 1 — Les mêmes règles seront arrêtées chaque année dans les établissements d'enseignement publics et privés sous contrat pour l'inscription des crédits dans les lois de finances et pour l'ouverture et la fermeture des classes.

«La liberté de choix des parents en ce qui concerne l'établissement auquel ils confient leurs enfants sera assurée», précise le communiqué.

■ 2 — Les dépenses de fonctionnement des établissements privés sous contrat d'association seront assurées dans les mêmes conditions que pour les établissements d'enseignement pu-

blies et conformément aux compétences respectives de l'État et des collectivités territoriales, telles qu'elles résultent de la Loi de décentralisation du 22 juillet 1983.

■ 3 — La gestion des deniers publics, déclare le communiqué, s'opérera par l'intermédiaire d'une «structure légère», l'établissement d'intérêt public, placée au plus près des établissements d'enseignement privés sous contrat «qui conserveront leur autonomie administrative financière et pédagogique».

Ces établissements, prévoit le gouvernement, doivent faciliter les relations nécessaires entre les partenaires publics et privés.

Le gouvernement estime toutefois que ces relations, d'un type nouveau, impliquent une phase d'expérimentation avant toute généralisation.

■ 4 — Le statut des enseignants du privé. Ce point a été l'ultime pomme de discorde entre le gouvernement et les représentants du privé qui redoutaient une fonctionnarisation forcée de leur statut.

L'ensemble des enseignants des établissements d'enseignement privés sous contrat, quel que soit le type de contrat, bénéficieront d'un statut de contractuels de droit public.

Ils pourront, précise le communiqué, à l'issue d'une période d'expérimentation de six ans, opter librement entre leur maintien dans un statut de contractuel ou la titularisation avec des règles de gestion spécifiques.

Commentant ces différentes mesures, M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, a déclaré à l'issue du conseil: «La liberté de conscience des parents, des maîtres et des enfants est un principe absolu. Le gouvernement le réaffirme d'autant plus facilement que c'est toujours le principe même de ce que l'on appelle la laïcité.»

«Chacun doit pouvoir trouver dans l'école le moyen de son épanouissement personnel. Le caractère propre des écoles confessionnelles est et sera préservé.»

Paris proteste contre les attaques de camions étrangers en Espagne

PARIS (Reuter) — L'ambassadeur d'Espagne à Paris a été convoqué hier au ministère des Relations extérieures pour lui faire part des préoccupations françaises face aux attaques de camions étrangers par des pêcheurs espagnols mécontents de l'intervention, qui fait neuf blessés, de la marine française contre deux chalutiers espagnols surpris la semaine dernière dans le golfe de Gascogne.

Mardi soir encore, six camions — trois français et trois norvégiens — ont été incendiés par les pêcheurs qui tentaient de bloquer le passage de la frontière avec la France et, hier, les forces espagnoles de sécurité ont organisé le transit des camions étrangers en convois protégés.

Les pêcheurs basques ont brûlé 17 camions depuis qu'ils ont commencé à contrôler le passage de la frontière à Irun le week-end dernier. Ils ont étendu leur blocus vers l'est, aux cols de Navarre et de Catalogne et lancé un avertissement à la CEE, disant qu'aucun camion des Dix ne sera en sécurité en Espagne.

Ces deux derniers jours, la police espagnole avait assuré le passage des camions étrangers à travers les barrages mis en place par les pêcheurs mais deux des six camions incendiés la nuit dernière ont été attaqués très au sud de la frontière.

La garde civile a dès lors annoncé hier qu'elle organisait des convois d'une quinzaine de camions placés sous la protection

d'escortés qui les suivraient dans leurs déplacements à travers le pays.

(À Paris, l'association des transporteurs routiers internationaux a fait savoir qu'elle avait conseillé aux transporteurs français de ne pas franchir la frontière espagnole de nuit et de se conformer aux instructions de la police chargée de les protéger.)

Elle a aussi demandé au gouvernement français de réclamer à l'Espagne des dommages et intérêts pour les dégâts subis par les camions incendiés et par leur cargaison.)

Cette affaire a suscité une vive émotion en Espagne où la presse de droite n'a pas tari de commentaires hostiles à la France. L'ambassade et plusieurs consulats de France ont par ailleurs été la cible de jets de pierres et de détritus.

Le ministère espagnol des Affaires étrangères a publié un communiqué disant que les violences exercées par les pêcheurs gênaient les efforts diplomatiques de l'Espagne pour obtenir réparation dans l'affaire des chalutiers et obligeaient Madrid à dépenser l'argent des contribuables pour indemniser les dégâts aux camions et à leurs cargaisons.

De source espagnole autorisée, on rappelle toutefois que, ces deux dernières années, quelque 90 camions espagnols ont été attaqués, et certains incendiés, par des paysans français.

Piquets de grève déclarés illégaux

LONDRES (AFP) — Un juge d'une Haute Cour de Londres a déclaré illégaux, hier les piquets de grève «volants» que les mineurs du Yorkshire ont placés depuis deux jours devant les puits d'autres régions afin d'étendre le mouvement de grève contre le plan de restructuration de l'industrie charbonnière.

Le National Coal Board (NCB, charbonnages britanniques nationalisés) avait en effet entrepris une action en justice contre les mineurs du Yorkshire en vertu des nouvelles lois promulguées par le gouvernement conservateur de Mme Margaret Thatcher, qui interdisent les piquets de grève dits «secondaires», pratiqués par des grévistes d'autres entreprises.

Les mineurs du Yorkshire (nord de l'Angleterre) organi-

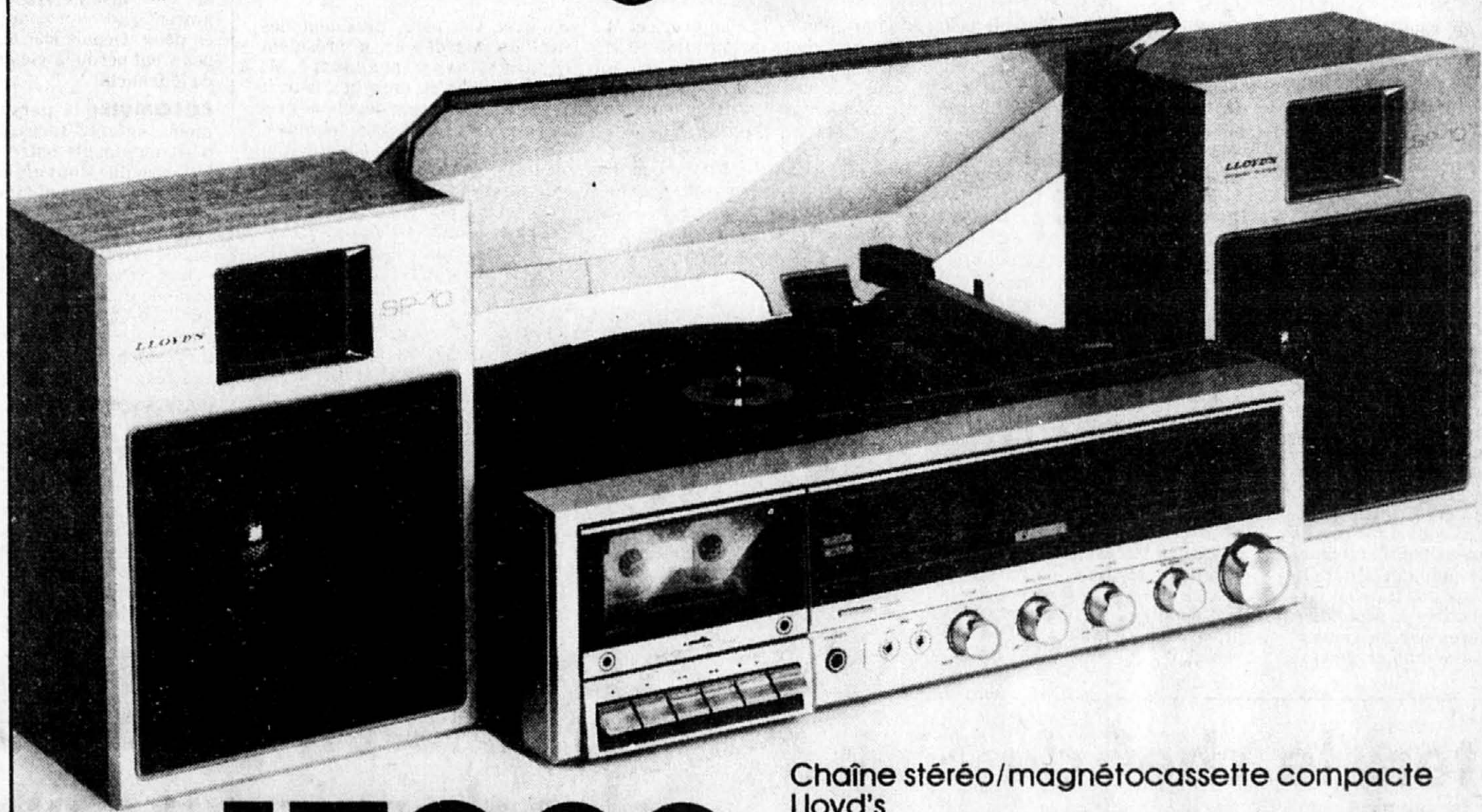
sent depuis deux jours des piquets de grève dans le Nottinghamshire (centre) et le Lancashire (nord-ouest), régions qui doivent se prononcer en fin de semaine par un vote sur le mouvement de grève nationale des mineurs.

La décision du juge autorisera la police à empêcher la formation des piquets de grève et la section du Yorkshire du Syndicat national des mineurs (NUM, National Union of Mine Workers) pourrait être condamnée à une amende pouvant aller jusqu'à \$187,500.

Les piquets de grève, «volants» ont été vivement condamnés hier par le ministre de l'Intérieur Leon Brittan. De son côté, le président du NUM, Arthur Scargill, a déclaré en substance que l'action en justice allait seulement renforcer la volonté des mineurs de poursuivre leur grève.

Voici nos Lloyd's: pas chers et à votre goût!

la Baie



Chaîne stéréo/magnétocassette compacte Lloyd's

Un appareil des plus abordables! Syntonisateur AM/FM/stéréo avec voyants DEL; prises pour casque, enceintes, microphones. Chargement avant des cassettes et plateau de remisage. Retour et arrêt automatiques du bras du tourne-disque. Deux haut-parleurs de 12,5 cm (5 po). Modèle R801B.

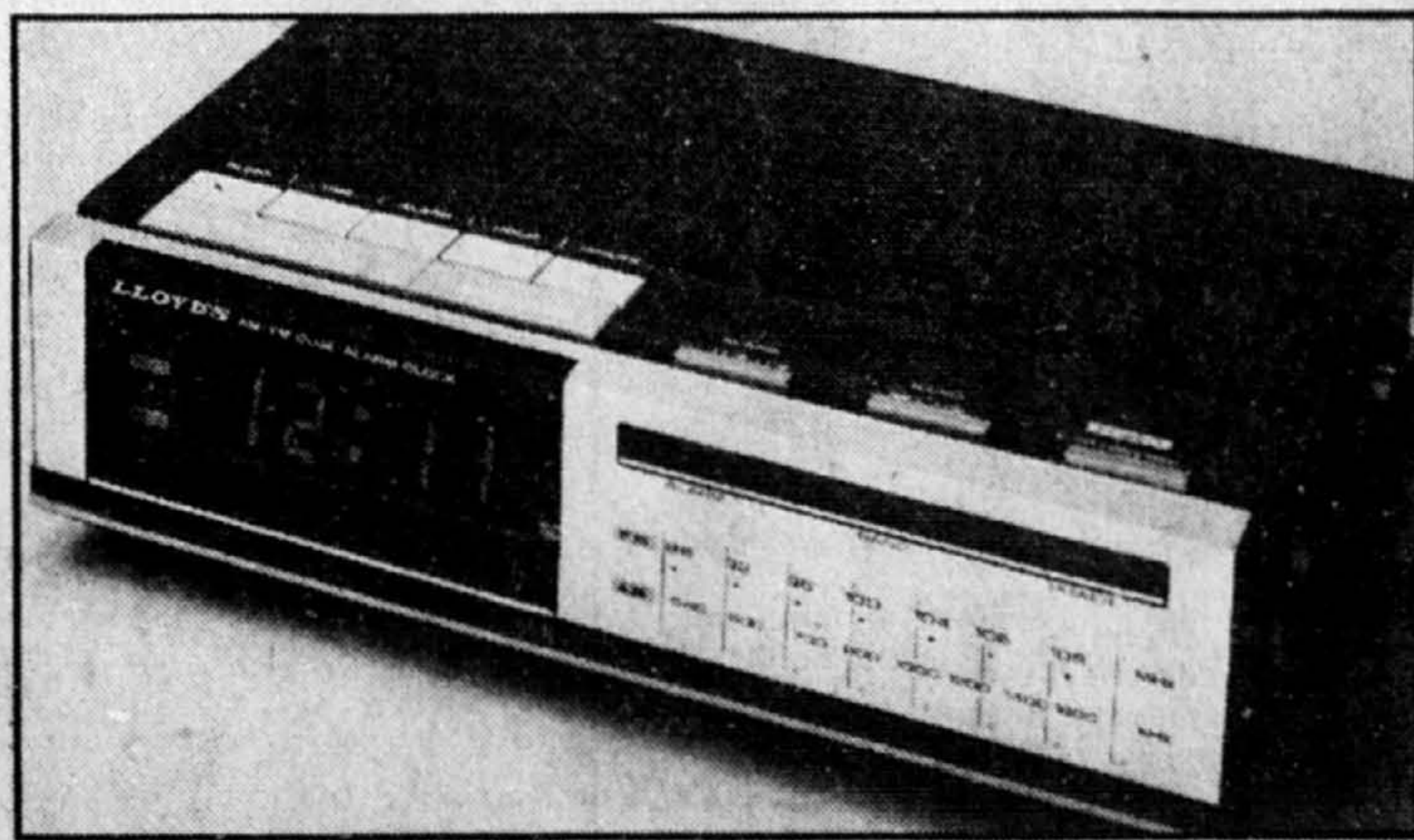
17900 l'ens.



Radio-réveil AM/FM Lloyd's avec téléphone

Tout à votre portée! Téléphone à clavier compatible avec les systèmes à cadran rotatif et à clavier. Sonnerie 3 tonalités, interrupteur. Réglage pour réveil répétitif aux 24 h. Modèle T314.

74⁹⁹ ch.



Radio-réveil AM/FM Lloyd's

Quel bas prix! Protection à date assurant son fonctionnement lors de panne. Affichage à pile. Réveil avec radio ou tonalité. Musique à arrêt retardé. (piles non comprises). Modèle J375.

39⁹⁹ ch.

Commandes téléphoniques: 842-6261. Stéréos et radios, rayon 687. En vigueur jusqu'au 24 mars.



photo CP

Il lui a sauvé la vie

Brian Cathcart, 23 ans, de Newmarket, en Ontario, est bien content de tenir dans ses bras sa fille d'un an, Christina, à qui il a sauvé la vie lors d'un incendie survenu dans l'appartement familial, mardi. Le père a d'abord sauté de la fenêtre du deuxième étage, puis sa femme Tammy lui a lancé leur petite fille dans les bras, avant de sauter elle-même pour échapper aux flammes.

Réparateur de téléviseurs condamné à \$2 500

(PC) — Madame le juge Anne-Marie David de la Cour des sessions de la paix vient de condamner les entreprises électroniques Acl Inc., une compagnie spécialisée dans la réparation des téléviseurs, à payer \$2 500 d'amendes sur deux chefs d'accusation déposés par l'Office de la protection du consommateur (OPC).

Ce réparateur dont la place d'affaires est située à Montréal a été reconnu coupable à la suite d'une enquête menée dans le cadre de l'opération tv-témoin pour avoir faussement prétendu qu'il avait changé des pièces dans un téléviseur, facturant des coûts de \$76,67 pour ces travaux fictifs.

Cette infraction lui a valu une amende de \$2 000. Ce commerçant a aussi été condamné à payer \$500 d'amendes pour avoir remis une facture qui ne comportait pas toutes les mentions exigées par la loi sur la protection du consommateur.

Il s'agit de la 22ème condamnation du genre obtenue par l'OPC dans la région de Montréal à la suite d'enquêtes menées dans le cadre de son opération visant à assainir les pratiques de commerce dans le secteur de la réparation des téléviseurs.

Avortement: Gallup ne posera que les questions de son choix

TORONTO (PC) — Après avoir négocié durant trois mois avec la Ligue canadienne de lutte pour le droit à l'avortement, la société Gallup Poll a décidé qu'à l'avenir elle allait poser les questions de son choix sur l'avortement, lors de ses sondages d'opinion hebdomadaires, et qu'elle allait poser des questions sur ce sujet quand elle jugerait le moment opportun.

Gallup, agence privée de sondage affiliée à 30 autres sociétés Gallup Polls à travers le monde, avait songé à poser, en retour de certains frais, des questions approuvées par la Ligue.

La compagnie a d'abord suggéré de soumettre à nouveau une question qu'elle a posée l'été dernier, soit: «Croyez-vous que l'avortement devrait être légalement accepté qu'importe les circonstances, légalement accepté seulement dans certaines circonstances, ou tout simplement déclaré illégal qu'importe les circonstances?» Quatre-vingt-deux pour cent des personnes consultées s'étaient alors prononcées en faveur de la légalité de l'avortement dans certaines circonstances.

La ligue souhaitait plutôt savoir quel était la position des citoyens et citoyennes à l'égard d'une révision de la loi sur l'avortement.

Elle désirait les questions suivantes: «Êtes-vous d'accord ou non? Le choix d'un avortement n'appartient qu'à la femme qui doit le subir, après consultation avec son médecin? — comme moins de 25 pour cent des hôpitaux généraux du domaine public procèdent à des avortements au Canada, êtes-vous en faveur de la création de cliniques spécialisées où les avortements pourraient être pratiqués à un stade hâtif?»

Gallup a jugé que ces dernières manquaient d'objectivité et a craint que le public ne lui en attribue le contenu.



Les étudiants de McGill quittent l'ANÉQ

L'Association des étudiants de l'université McGill a quitté les rangs de l'ANÉQ (Association nationale des étudiants québécois) vendredi dernier, à la suite d'un référendum, sans joindre pour autant le Regroupement des associations étudiantes universitaires (RAEU). Dans un communiqué, l'exécutif de l'association de McGill reconnaît l'incompatibilité idéologique et avant tout structurelle qui l'oppose à une association majoritairement dominée par les cégeps comme l'ANÉQ.

Quelques jours auparavant, c'est l'association étudiante du cégep André-Laurendeau qui se désaffiliait de l'ANÉQ.

Permis requis pour conduire un cyclomoteur

À compter du 14 mars prochain, les Québécois de 14 ans et plus devront posséder un certificat de compétence, émis par la Régie de l'assurance automobile du Québec (RAAQ), pour conduire un cyclomoteur, soit un vélo à moteur d'une capacité inférieure à 55cc. Les personnes de plus de 16 ans possédant un permis de conduire n'auront pas à se conformer à cette obligation.

La vente des cyclomoteurs a grimpé régulièrement au Québec depuis quelques années. On en dénombre maintenant 34 000 au Québec.

Pour obtenir le permis requis, le postulant n'a qu'à se présenter à un centre de service de la RAAQ, à y subir un test visuel, à remplir une déclaration d'aptitudes et à réussir un examen théorique. Le coût du certificat est de \$26 par année.

TÉMOIGNAGES DEVANT LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION

On demande même à certains enseignants de surveiller la sortie des vidanges...

Plusieurs syndicats d'enseignants de Montréal ont lancé hier un vibrant appel au Conseil supérieur de l'éducation, lui demandant d'obtenir la réouverture des négociations pour amender le décret, ou à tout le moins un moratoire sur l'application de ce décret pour l'an prochain.

Témoignant pendant plusieurs heures, l'Alliance des professeurs de Montréal lui a signalé l'urgence d'agir au plus tôt pour enrayer la dégradation de l'éducation qui ira s'accroissant l'an prochain. Cette perspective a été clairement étayée par de nombreuses données démontrant que, déjà cette année, «il y a à peine assez de temps pour instruire, rien pour éduquer... On ne peut penser qu'à une chose: sauver sa peau».

Devant un auditoire nombreux et attentif, les profs de l'Alliance ont tracé un tableau exhaustif de la condition enseignante à Montréal. De nombreux enseignants ont apporté leurs témoignages qui ne sont que quelques-uns des 3 000 commentaires écrits que le syndicat a recueillis au cours d'une enquête.

Les défavorisés

Le fait que 40 p. cent des élèves soient de familles défavorisées et que 25 p. cent soient immigrants crée des problèmes particuliers dans les écoles de Montréal. On n'en tiendrait pas suffisamment compte dans la répartition des ressources humaines et matérielles. Par ailleurs, un climat de délinquance, de violence physique ou verbale s'installe peu à peu dans les écoles (400 témoignages écrits en traitement). Un cas limite: dans la même école, à quelques mois d'intervalle, la directrice et un enseignant ont été battus dans leurs lo-

caux par des parents. «Nous nous sentons seuls, sans appui», de dire la vice-présidente Lorraine Pagé.

Écoles surchargées, mauvais classement des élèves, affectations bizarres des enseignants (surveiller la sortie des vidanges!) ne sont que quelques-unes des causes de ces problèmes. On insiste énormément sur l'intégration «sauvage» dans les classes régulières d'élèves ayant des problèmes de comportement ou des difficultés graves d'apprentissage.

Les enseignants ont aussi signalé au conseil l'iniquité dans la répartition des tâches, l'injustice qui préside aux conditions de travail, l'arbitraire des directeurs.

Une enseignante a raconté comment dans son école les périodes d'enseignement varient de 16 à 28.

Les «disponibles»

Un autre, 14 ans d'expérience, a décrit

son sort d'enseignant en disponibilité, bouche-trou courant d'une école à l'autre, faisant du remplacement en imprimerie, en religion, en physique, en n'importe quoi. «Vous devriez penser à un système pour raccrocher les professeurs!»

Quant à Richard Thibault, 18 ans d'ancienneté, qui a collaboré à la conception du nouveau programme de vie économique, il raconte comment il lui est impossible d'appliquer dans sa classe «son» nouveau programme. La moitié de ses élèves ne comprennent pas le français, il n'a ni manuel ni matériel.

Pas surprenant que l'absentéisme soit à la hausse, qu'on cherche des suppléants dans la rue, que plusieurs profs demandent une diminution de tâche en échange d'une baisse de salaire.

En conclusion, l'Alliance demande la réouverture immédiate du décret pour obtenir

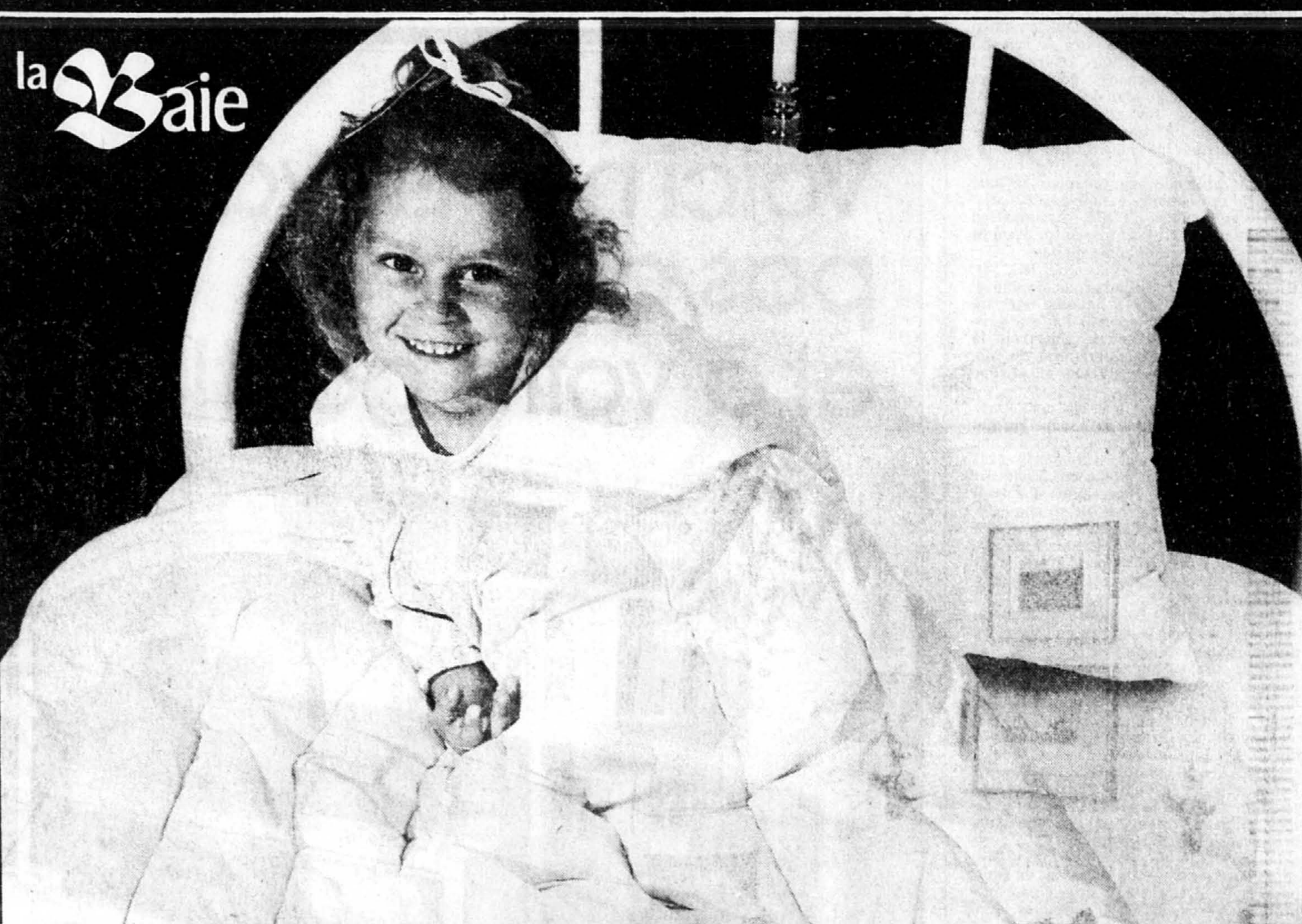
une révision des conditions de travail arbitraires et iniques qui règnent dans les écoles. En matinée, le Montreal Teachers Association (enseignants protestants) avait demandé la même chose, voulant s'assurer qu'il n'y aurait pas une augmentation du temps d'enseignement pour les deux prochaines années comme le prévoit le décret. Quant au syndicat des enseignants du Lakeshore, il demandait à tout le moins un gel de la charge des enseignants.

POUR VENDRE DE TOUT, MON CHOIX C'EST...

les ANNONCES CLASSEES

la presse

285-7111



25% de rabais! Édredons et oreillers Quallofil* Baycrest... à faire rêver!

Certains les comparent au duvet, tellement ils sont légers et confortables! Et voyez les nombreux avantages de nos Quallofil* Baycrest: beaucoup plus abordables, ils sont fabriqués dans la fameuse fibre anallergique Dacron^{md} T13, qui se lave et sèche à la machine. Et en plus, ils sont à rabais en ce moment... sachez en profiter!

Oreiller recouvert de coton et polyester.
A. Standard. La Baie, ord. 20.00 **14.99** ch.
B. Queen. La Baie, ord. 25.00 **17.99** ch.

Édredon recouvert de coton et polyester. Ton naturel, bleu ou brun. Réversible.
C. Jumeau. La Baie, ord. 85.00 **59.99** ch.
D. 2 places. La Baie, ord. 100.00 **74.99** ch.
E. Queen. La Baie, ord. 115.00 **84.99** ch.

Linge de maison, rayon 601. En vigueur jusqu'au 24 mars.
* Certification DuPont

H&R BLOCK

Service d'impôt assuré par H & R Block dans tous les magasins la Baie, sauf Rivière-du-Loup et Rimouski.

Magasiner? C'est aussi nous téléphoner!

842-6261 (région de Montréal)

Dans le cas de petits colis, il y aura des frais de livraison non remboursables.

